



**Rapport Annuel Exercice 2022
à l'Assemblée Générale Ordinaire
Du 06 Juillet 2023**

SA au capital de 16 554 000 DT

R.C. : B149791998-Code TVA : 620514 Y/A/M 000

Usine : Rte de Gremda Km 10.5 BP. : 68 Markez Sahnoun 3012 SFAX

Tél. : 00216 74 658 777 – Fax : 00216 74 658 822

E-Mail : info@sanimed.com.tn / www.sanimed.com.tn

Sommaire

PREMIER CHAPITRE : RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIETE	1
I. ACTIVITE ET RESULTATS.....	1
1.1. Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société.....	1
A. Evolution de la production	2
B. Evolution et composition des revenus.....	3
1.2. La situation Financière et les performances de la société durant les deux dernières années :.....	8
1.3. Indicateurs de gestion :	9
1.4. Ratios financiers :.....	10
1.5. Indicateurs spécifiques du 1 ^{er} trimestre 2023 :.....	11
1.6. Evènements importants entre la clôture de l'exercice et la date d'élaboration du rapport :	11
II. PARTICIPATIONS	11
II.1. Activité des sociétés dont elle assure le contrôle :.....	11
II.2. Les prises de participation :	11
III. ACTIONNARIAT	11
III.1. Renseignement sur la Répartition du capital et des droits de vote :	11
III.2. Informations sur les conditions d'accès aux assemblées :	12
IV. ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	12
IV.1. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration :	12
IV.2. Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction :.....	13
IV.3. Rôle de chaque organe d'administration et de direction :.....	13
IV.4. Comités spéciaux et rôles :	14
V. AFFECTATION DES RESULTATS.....	15
VI. LE TITRE EN BOURSE.....	15
VII. CONTROLE DES COMPTES	16
DEUXIEME CHAPITRE : ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022....	17
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	21
I. PRESENTATION DE LA SOCIETE :	21
II. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :.....	21
II.1. Les faits marquants de l'exercice.....	21
II.2. Evénement postérieur	22
III. LES PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	22
III.1. Unité monétaire :	22
III.2. Les immobilisations et amortissements :	22
III.3. La comptabilisation des immobilisations acquises en leasing :.....	22
III.5. Créances clients.....	24
III.6. Les emprunts.....	24

III.7. La comptabilisation des revenus :	24
III.8. La comptabilisation des opérations en monnaies étrangères :	24
III.9. La politique des provisions :	25
IV. NOTES SUR LE BILAN	25
Note IV.1. Immobilisations incorporelles :	25
Note IV.2. Amortissement des immobilisations incorporelles :	25
Note IV.3. Immobilisations corporelles :	25
Note IV.4. Amortissements des immobilisations corporelles :	25
Note IV.5. Immobilisations financières :	26
Note IV.6. Provisions sur immobilisations financières:	27
Note IV.7. Autres actifs non courants :	27
Note IV.8. Stocks :	27
Note IV.9. Provisions sur stocks :	28
Note IV.10. Clients et comptes rattachés :	28
Note IV.11. Provisions pour dépréciation des clients :	28
Note IV.12. Autres actifs courants :	28
Note IV.13. Placements et autres actifs financiers :	28
Note IV.14. Provisions :	30
Note IV.15. Liquidités et équivalents de liquidités :	30
Note IV.16. Capital social :	30
Note IV.17. Réserves :	31
Note IV.18. Résultats reportés :	31
Note IV.19. Autres capitaux propres :	31
Note IV.20. Emprunts :	32
Note IV.21. Fournisseurs et comptes rattachés :	35
Note IV.22. Autres passifs courants :	35
Note IV.23. Autres Passifs Financiers :	35
Note IV.24. Concours bancaires :	35
Note V.1. Revenus :	35
Note V.2. Autres produits d'exploitation :	35
Note V.3. Variation des stocks des produits finis et des encours	36
Note VI.1. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisation Corp et Incorp. : ...	37
Note VI.2. Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations corporelles :	38
Note VI.3. Décaissements affectés à l'acquisition d'Immobilisations Financières :	38
Note VI.4. Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations financières :	38
Note VI.5. Encaissements provenant des Emprunts Bancaires :	38
Note VI.6. Encaissements provenant des Emprunts Leasing :	38
Note VI.7. Remboursements des emprunts bancaires	39
Note VI.8. Remboursements des emprunts Leasing :	39
Note VI.9. Acquisitions des titres de placement :	39
Note VI.10 Cessions des titres de placement :	39
Note VI.11 Blocages de Fonds et Financements :	39
Note VI.12. Déblocages de Fonds et Financements :	39
Note VI.13. Trésorerie à la clôture de l'exercice :	39
VII. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES :	40
VII.1. Ventes – Clients	40
VII.2. Achats - Fournisseurs :	40

<i>VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées</i> :.....	40
VIII. ENGAGEMENTS HORS BILAN	41
<i>VIII.1. Engagements financiers</i>	41
<i>2. Engagements reçus</i>	44
<i>3. Engagements réciproque</i>	44
<i>VIII.2. Intérêts sur contrats Leasing non encore échus</i>	46
<i>VIII.3. Intérêts sur crédit bancaires non encore échus</i>	47
TROISIEME CHAPITRE : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	56
QUATRIEME CHAPITRE : DOCUMENT D'INFORMATION	58
I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE :	58
II. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLEE :	59
III. COMMISSARIAT AUX COMPTES :	59
IV. PERSONNES INTERESSEES DANS CERTAINS POINTS DE L'ORDRE DU JOUR :	60
V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CAPITAL SOCIAL ET AUX DROITS DE VOTE :	60

PREMIER CHAPITRE
Rapport Annuel sur la Gestion de la
Société

I. ACTIVITE ET RESULTATS

I.1. Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société

Le résultat Net de la société est passé de -195 mDT à la fin l'année 2021 à -9 941 mDT, l'EBITDA est de l'ordre de 3 703 mDT à fin 2022 et ce pour les raisons suivantes :

- Le chiffre d'Affaires Global de la société a connu une baisse de 8%.
- Les remises exceptionnelles accordées aux clients sur le marché local. (Concurrence directe sur la famille des éviers).
- Le Taux de réussite pour les nouveaux articles haute gamme n'atteint pas l'objectif.
- L'augmentation des tarifs de l'énergie à partir du mois de Mai 2022.
- Le taux de marge brute est passé de 49,4% à 46,48% en conséquence.
- Les charges fixes supportées par la société suite à L'arrêt des unités de production pendant une période de 3 mois expliqué par la difficulté de s'approvisionner auprès des fournisseurs d'une part et d'autre part pour assurer l'entretien général de l'usine.

Rubrique en (tnd)	R 2021	R2022	Evolution 22-21
Revenus	63 303 818	58 160 637	-8%
Autres produits d'exploitation	516 401	234 544	-55%
Achats d'approvisionnements	36 133 110	29 383 216	-19%
Variation des stocks et des encours	7 088 633	-3 709 304	-152%
Marge Brute	34 775 742	25 302 661	-27%
Taux de marge brute (%)	49,40%	46,47%	
Autres charges d'exploitation	7 746 013	9 389 467	21%
Valeur ajoutée	27 029 729	15 913 194	
Charges de personnel	13 300 292	12 209 831	-8%
EBITDA	13 729 437	3 703 363	
Taux de marge d'EBITDA (%)	19,5%	6,8%	
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 784 254	7 164 822	-18%
EBIT	4 945 183	-3 461 459	
Marge d'EBIT (%)	8,80%	-5,59%	
Charges financières nettes	4 795 564	6 464 277	35%
Résultat Net	-194 892	-9 941 027	
Taux de Marge Nette (%)	-0,28%	-18,26%	

A. Evolution de la production

Les pièces sanitaires peuvent être regroupées au niveau de la production en deux lignes de produits :

- Les pièces Sanitaires en Porcelaine désignées par Vitreous China (VC) : il s'agit de produits à masse compacte non poreuse et vitrifiée. La vitrification se définit par le pourcentage moyen d'eau absorbée,
- Les pièces Sanitaires en Grès Fin (GF) : ce sont des produits à masse réfractaire ayant une teneur plus faible en phase vitreuse, d'où une légère porosité rendue inoffensive par la couche d'émail, ce qui limite les déformations à la cuisson et permet donc la fabrication de produits de grand format tel que les éviers de cuisines, les receveurs de douches et les consoles.

Cette classification se base essentiellement par rapport aux matières premières utilisées pour leur fabrication.

Evolution de la production par ligne de produits (en pièces)

Au cours de l'année 2022 la société SANIMED a continué son engagement dans la production et le développement des articles céramiques à haute valeur ajoutée suivant les normes internationales.

Les principaux développements et conceptions de nouveaux produits sont résumés dans le tableau suivant :

- Cuvette Simple AMESTERDAM BTW
- Bidet AMESTERDAM BTW
- Cuvette Simple VENISE BTW
- Bidet VENSIE BTW

L'évolution de la production de la société SANIMED en pièces sur la période 2021-2022 se présente comme suit :

Quantités produits finis par ligne de produit (en pièces)			
Ligne de produit	2021	2022	Var 22/21
Vitreous China (V.C)	544 586	447 436	-17,84%
Grès Fin (G.F)	299 299	183 257	-38,77%
Total	843 885	630 693	-25,26%

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, la production totale des pièces sanitaires s'établit à 630 693 pièces en 2022 contre 843 885 pièces en 2021.

L'évolution de la production valorisée en mtdn en fonction des prix de vente moyens nets Local et export se présente comme suit :

Quantités produits finis par ligne de produit (en mtnd)			
Ligne de produit	2021	2022	Var 22/21
Vitreous China (V.C)	30 256	26 814	-11,38%
Grès Fin (G.F)	39 401	25 283	-35,83%
Total	69 657	52 097	-25,21%

Par rapport à l'année 2021, la production en quantité de l'année 2022 a connu une baisse de 25,26%, expliquée par l'arrêt des unités de production pour la période allant du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022 suite aux raisons suivantes :

- La dégradation des taux de réussite surtout pour les articles destinés à l'exportation vers le marché européen suite à l'état critique des fours qui ont nécessités un arrêt pour entretien.
- Engagement d'opérations de nettoyage des conduites de barbotine.
- Engagement d'une vaste opération de nettoyage de l'usine.
- Check-up général des machines de coulage haute pression et moyenne pression.
- Les difficultés financières rencontrées lors de l'approvisionnement en matières premières et consommables.

Il est à noter que la société continue à se concentrer à valoriser son mix de production avec des produits à haute valeur ajoutée et de tendance en témoigne le lancement au cours des 3 dernières années de la famille cuvettes suspendues et les cuvettes back to wall qui vient remplacer les cuvettes simples et économiques. De même pour les consoles qui ont été lancées au cours de l'année 2017 pour gagner une part de marché sur les lavabos classiques. La demande notamment sur les marchés à l'export (essentiellement Européens) est assez importante et en pleine croissance pour les cuvettes suspendues, les cuvettes back to wall, les consoles et les éviers encastrables.

Il est à préciser aussi que vu la tendance pour les couleurs noirs (mat et brillant) et blanc mat, SANIMED a continué la production et la commercialisation de ces articles colorés en grès fin et en vitreous china.

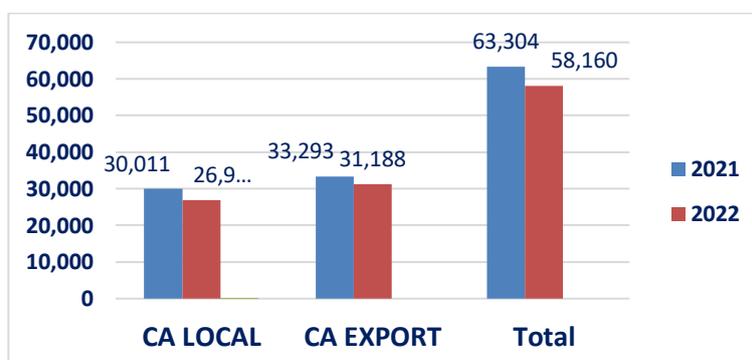
La ligne Vitreous China reste la famille phare de la production de la société en termes de quantité. En effet, elle représente plus que 71% de la production en pièces pour l'année 2022.

B. Evolution et composition des revenus

SANIMED gère la commercialisation de ses produits selon une classification en rapport avec l'usage du produit.

Les revenus de la société SANIMED se composent principalement de la vente des articles sanitaires en céramique regroupés selon les familles de produits suivantes :

- **Séries sanitaires en porcelaine** : elles sont composées d'éléments pour la salle de bains comprenant des lavabos montés sur colonne ou suspendu, des cuvettes (WC) à fixer au sol ou suspendus, les réservoirs de cuvettes et des bidets.
Chaque série sanitaire est désignée par une marque de commercialisation telle que les séries MONOBLOC CLIZIA, ALIA, AZUR, OLYMPIA, MILANO, AMTERDAM, VENETTO les cuvettes SUSPENDUES AZUR, OLYMPIA VENISE, VENETTO et les cuvettes et bidets back to wall AMSTERDAM.
- **Eviers de cuisines** : sont commercialisés sous plusieurs modèles, dimensions et finitions.
- **Receveurs de douche** : sont commercialisés sous plusieurs modèles, dimensions et design.
- **Consoles** : sont commercialisés sous plusieurs modèles, dimensions et design
- **Autres** : cette famille regroupe une variété de produits complémentaires dont certains sont fabriqués dans ses usines (vaques, lave mains...) et d'autres qu'elle achète et revend (des abattants de cuvettes WC, les cabines de douche, robinetterie, mécanisme encastrable ...).



Evolution du chiffre d'affaires par famille de produit

L'évolution du Chiffre d'affaires sur les 2 derniers exercices se présente comme suit :

Chiffre d'affaires H.T en mDT						
Marché	2021	Prorata	2022	Prorata	Var 22/21 en valeur	Var 22/21 en %
CA LOCAL	30 011	47%	26 972	46%	-3 039	-10,13%
CA EXPORT	33 293	53%	31 188	54%	-2 105	-6,32%
Total	63 304		58 160		-5 144	-8,13%

En 2022, la société SANIMED a réalisé un chiffre d'affaires global de 58 160 mDT contre 63 304 mDT en 2021, soit une baisse de 8%. Cette baisse provient essentiellement de la diminution du chiffre d'Affaires local passant de 30 011 mtnd en 2021 à 26 972 en 2022 et du marché export passant de 33 293 mtnd en 2021 à 31 188 mtnd en 2022.

Les ventes de SANIMED sont réparties entre 5 familles de produits : Séries Sanitaires, Eviers de cuisine, Receveurs de douche, consoles et autres.

La rubrique « Autres » regroupe une variété de produits complémentaires dont certains sont fabriqués dans ses usines (vasques, lave mains, bols ...) et d'autres qu'elle achète et revend

(des abattants de cuvettes, les mécanismes, des cabines de douche, robinetterie, mécanisme encastrable...).

L'évolution des ventes par famille de produit se synthétise dans le tableau suivant :

Chiffre d'affaires par famille de produit Global (H.T en mDT)				
Famille	2021	2022	Var 22/21 en valeur	Var 22/21 en %
Séries Sanitaires (V.C)	26 975	28 936	1 961	7,27%
Receveurs de douche (G.F)	16 008	13 725	-2 283	-14,26%
Eviers de cuisine (G.F)	6 915	5 905	-1 010	-14,60%
Consoles(G.F)	4 188	3 567	-621	-14,83%
Autres	9 219	6 027	-3 192	-34,62%
Total	63 304	58 160	-5 144	-8,13%

Les ventes des séries sanitaires représentent la part la plus importante des ventes de la société avec une contribution de l'ordre de 50% du chiffre d'affaires global pour l'année 2022 contre 43% pour l'année 2021. Les receveurs occupent la deuxième place avec une contribution moyenne de l'ordre de 24%.

Evolution du chiffre d'affaires par marché

Entre 2021 et 2022, le chiffre d'affaires total a enregistré une baisse de 8% expliquée par l'effet cumulé de :

- La baisse des ventes locales de 10 % passant de 30 011 mDT à 26 972 mDT,
- la baisse des ventes à l'export de 6% passant de 33 293 mDT à 31 188 mDT.

Contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires local

Le chiffre d'affaires local s'élève à 26 972 mDT en 2022 contre 30 011 mDT en 2021, la contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires Local se présente comme suit :

Chiffre d'affaires Local par famille de produit (H.T en mDT)			
Famille	2021	2022	Var 22/21
Séries Sanitaires (V.C)	17 861	17 082	-4,4%
Eviers de cuisine (G.F)	3 897	3 538	-9,2%
Receveurs de douche (G.F)	479	208	-56,5%
Consoles(G.F)	3 550	3 145	-11,4%
Autres	4 224	2 999	-29,0%
Total	30 011	26 972	-10,1%

Sur le marché Local L'année 2022 est marquée par un manque de dynamisme économique global qui est encore plus marqué au niveau des investissements immobiliers, tourisme et constructions. Une situation de crise qui impacte également les délais Clients et par conséquent la trésorerie de la société.

La baisse du chiffre d’Affaires sur le marché local par famille de produit est expliquée essentiellement par :

- La baisse du chiffre d’Affaires des séries sanitaires de 4%.
- La baisse du chiffre d’Affaires des éviers de 9%.
- La baisse du chiffre d’Affaires des consoles de 11%
- La baisse du chiffre d’Affaires des autres (essentiellement des accessoires) de 29%.

Contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires export

Entre 2021 et 2022, le chiffre d'affaires export a baissé de 6%, la contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d’affaires Export se présente comme suit :

Chiffre d'affaires Export par famille de produit (H.T en mDT)			
Famille	2021	2022	Var 22/21
Receveurs de douche (G.F)	15 529	13 517	-13,0%
Séries Sanitaires (V.C)	9 114	11 854	30,1%
Eviers de cuisine (G.F)	3 018	2 367	-21,6%
Consoles(G.F)	638	422	-33,8%
Autres	4 995	3 028	-39,4%
Total	33 293	31 188	-6,3%

Cette baisse du chiffre d’Affaires sur le marché export par famille de produit est expliquée essentiellement par :

- La baisse du chiffre d’Affaires des receveurs de douche 13%.
- La baisse du chiffre d’Affaires des éviers de 22%.
- La baisse du chiffre d’Affaires des autres (essentiellement des accessoires) de 39%.

En 2022, la part la plus importante des ventes sur le marché export revient à la vente des receveurs de douche qui représente 43% du chiffre d'affaires à l'export. Il est à noter que la part des séries sanitaires est passée de 27% en 2021 à 38% en 2022.

Chiffre d'affaires en mDT				
Marché Export	2021	Contrib en %	2022	Contrib en %
<i>Italie</i>	12 844	38,58%	18 987	60,88%
<i>France</i>	5 601	16,82%	4 430	14,20%
<i>Algérie</i>	3 699	11,11%	2 417	7,75%
<i>Afrique et Autres</i>	4 155	12,48%	1 823	5,85%
<i>Libye</i>	5 858	17,60%	1 769	5,67%
<i>Maroc</i>	1 135	3,41%	1 763	5,65%
Total	33 293	100,00%	31 188	100,00%

En 2022, la société a poursuivi son orientation à l’export et affiche des réalisations appréciables dans un contexte toutefois difficile. La société demeure majoritairement exportatrice avec 54% de son chiffre d’Affaires réalisé à l’export.

L'analyse du chiffre d'Affaires Export par destination montre que l'Italie est la première destination avec 61% part du chiffre d'Affaires Export.

Le marché Français est en deuxième position représentant 14% des exportations.

Durant les 5 dernières années SANIMED a développé une stratégie à l'export basée sur les 5 axes stratégiques suivants :

- Développement du potentiel à exporter : en raison de la demande croissante à l'international, la société a investi depuis 2015 pour monter en gamme, élargir son offre produite avec l'introduction de nouvelles technologies pour la production d'articles sanitaires, assurer une meilleure qualité des produits grâce notamment à une équipe disposant d'une grande expérience professionnelle venue de Turquie. Par ailleurs, la société a investi dans l'augmentation de sa capacité de production pour se positionner sur de nouveaux segments de marchés et pour consolider sa position sur ses marchés actuels.
- Bien choisir les pays cibles : étude des perspectives économiques d'un marché potentiel pour disposer des informations concernant la croissance, la stabilité économique et politique, conditions douanières...
- Savoir adapter l'offre à la demande : SANIMED tient à étudier les éléments suivants avant de se lancer sur un nouveau marché à l'export :
 - Maîtriser les aspects juridiques ;
 - Connaître les aspects fiscaux ;
 - Déterminer le prix du marché ;
 - Evaluer la concurrence locale ;
 - Identifier les habitudes de consommation.
- Trouver les bons partenaires.
- Publier, diffuser et communiquer.

La société SANIMED a fixé comme objectif de développer ses ventes essentiellement sur 3 zones d'intérêts suivantes qui sont :

- La première zone d'intérêt pour la société SANIMED comprend certains pays d'Europe où SANIMED a réussi à s'ancrer au fil des années comme fournisseur important pour d'importantes sociétés spécialisées dans la vente d'articles sanitaires tel que Leroy Merlin, Groupe Ayor, KING FISHER en France et Bricoman, Dianflex en Italie. La société vise aussi à augmenter ses exportations dans d'autres pays Européen tel que La France, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, les pays Balkans et le Royaume Uni.
- La deuxième Zone du Maghreb qui comprend l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Lybie.
- La troisième zone d'intérêt comprend essentiellement les pays de l'Afrique qui sont le Sénégal, le Cameroun, le Gabon, république démocratique du kongo, Angola, et la côte d'Ivoire.

I.2. La situation Financière et les performances de la société durant les deux dernières années :

La société a enregistré un changement de dimension en 2021 qui valide sa stratégie industrielle et commerciale. Le chiffre d’Affaires de l’année 2021 affiche une augmentation de +79% comparativement à 2020. Une forte évolution tirée vers le haut par les exportations (+180%) tout en consolidant ses positions sur le marché local (+28%).

Toutefois l’exercice 2022 de SANIMED a été marqué par des perturbations qui ont limité sa dynamique commerciale à l’export. Les tensions de trésorerie survenues en cours d’année ont perturbé l’exploitation notamment du circuit ‘approvisionnement de la société.

Rubrique en (tnd)	R 2020	R 2021	R2022	Evolution 22-21
Revenus	35 433 782	63 303 818	58 160 637	-8%
Autres produits d'exploitation	3 236 433	516 401	234 544	-55%
Achats d'approvisionnements	21 918 144	36 133 110	29 383 216	-19%
Variation des stocks et des encours	-1 589 484	7 088 633	-3 709 304	-152%
Marge Brute	15 162 587	34 775 742	25 302 661	-27%
Taux de marge brute (%)	44,80%	49,40%	46,47%	
Autres charges d'exploitation	6 411 050	7 746 013	9 389 467	21%
Valeur ajoutée	8 751 537	27 029 729	15 913 194	
Charges de personnel	10 068 981	13 300 292	12 209 831	-8%
EBITDA	-1 317 444	13 729 437	3 703 363	
Taux de marge d'EBITDA (%)	-3,9%	19,5%	6,8%	
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 570 267	8 784 254	7 164 822	-18%
EBIT	-6 887 711	4 945 183	-3 461 459	
Marge d'EBIT (%)	-18,60%	8,80%	-5,59%	
Charges financières nettes	6 025 985	4 795 564	6 464 277	35%
Résultat Net	-12 968 704	-194 892	-9 941 027	
Taux de Marge Nette (%)	-38,32%	-0,28%	-18,26%	

I.3. Indicateurs de gestion :

En DT	2020	2021	2022
Actifs non courants	89 157 843	93 044 797	93 862 282
Actifs courants	54 528 872	71 851 260	70 397 137
Stocks	28 855 549	36 519 993	30 681 770
Clients et comptes rattachés	14 515 745	20 220 384	25 790 750
Liquidités et équivalents de liquidités	3 003 712	4 906 274	4 604 557
Total bilan	143 686 716	164 896 057	164 259 420
Capitaux propres avant résultat	34 870 265	21 829 017	21 561 581
Capitaux propres avant affectation	21 901 561	21 634 125	11 620 553
Passifs non courants	59 260 163	87 535 538	85 114 579
Passifs courants	62 524 992	55 726 394	67 524 287
Fournisseurs et comptes rattachés	35 838 837	40 877 030	47 895 596
Capitaux permanents	81 161 724	109 169 663	96 735 133
Total Passifs	121 785 155	143 261 932	152 638 866
Chiffre d'affaires (revenus)	35 433 782	63 303 818	58 160 637
Total produits d'exploitation	38 670 214	63 820 219	58 395 182
Production (1)	37 080 730	70 908 851	54 685 878
Achats consommés (2)	21 918 144	36 133 110	29 383 216
Marge/coût matière (1)-(2)	15 162 586	34 775 741	25 302 662
Charges de personnel	10 068 981	13 300 292	12 209 831
Résultat d'exploitation	-1 317 445	13 729 436	3 703 363
Résultat net	-12 968 704	-194 892	-9 941 027

(1) production = Revenus Autres produits d'exploitation ± Variation de stocks des produits finis

I.4. Ratios financiers :

Ratios de structure	2020	2021	2022
Actifs non courants / Total bilan	62,05%	56,43%	57,14%
Stocks / Total Bilan	20,08%	22,15%	18,68%
Actif courant / Total bilan	37,95%	43,57%	42,86%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	24,27%	13,24%	13,13%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	15,24%	13,12%	7,07%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	36,96%	24,71%	13,65%
Passifs non courants / Total bilan	41,24%	53,09%	51,82%
Passifs courants / Total bilan	43,51%	33,79%	41,11%
Passifs / Total bilan	84,76%	86,88%	92,93%
Capitaux permanents / Total Bilan	56,49%	66,21%	58,89%
Ratios de gestion	2020	2021	2022
Charges de personnel / Total produits d'exploitation	26,04%	18,76%	20,91%
Résultat d'exploitation / Total produits d'exploitation	-17,81%	19,50%	6,34%
Total produits d'exploitation / Capitaux propres avant affectation	176,56%	295,00%	502,52%
Ratios de Solvabilité	2020	2021	2022
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	26,99%	19,82%	12,01%
Ratios de liquidité	2020	2021	2022
Ratio de liquidité générale: Actifs courants / Passifs courants	87,21%	128,94%	104,25%
Ratio de liquidité réduite: (Actifs courant- Stocks) / Passifs courants	41,06%	63,40%	58,82%
Ratio de liquidité immédiate: Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs Courants	4,80%	8,80%	6,82%
Ratios de rentabilité	2020	2021	2022
ROE: Résultat net / Capitaux propres avant résultat	-59,21%	-0,89%	-46,11%
ROA: Résultat net / Total bilan	-9,03%	-0,12%	-6,05%
Résultat net / Capitaux permanents	-15,98%	-0,18%	-10,28%
Marge sur coût matière / Total production	40,89%	49,04%	46,27%
Résultat net/ Total produits d'exploitation	-33,54%	-0,27%	-18,18%
Autres ratios	2020	2021	2022
Délais de règlement des fournisseurs (en jours)*	408	345	493
Délais de recouvrement clients (en jours)**	124	128	146

* (fournisseurs et comptes rattachés x 360j) / (achats consommés*1,19)

** (clients et comptes rattachés x 360j) / (chiffre d'affaires*1,19)

I.5. Indicateurs spécifiques du 1^{er} trimestre 2023 :

Libellé	1 er Trimestre			Cumul 2022
	2023	2022	Variation en %	
En dinars				
1- Chiffre d'Affaires	12 153 284	15 036 580	-19%	58 160 637
CA Local	5 465 749	6 842 272	-20%	26 972 419
CA Export	6 687 535	8 194 308	-18%	31 188 219
2- Production	14 022 192	14 276 670	-2%	54 451 334
3- Investissements	129 354	247 144	-48%	7 020 701
4- Engagements bancaires	113 495 416	114 211 088	-1%	113 710 071
Dettes à Moyen et Long terme	56 547 559	67 998 256	-17%	58 776 651
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)	56 947 857	46 212 832	23%	54 933 420

I.6. Evènements importants entre la clôture de l'exercice et la date d'élaboration du rapport :

Aucun élément important n'a été enregistré entre la clôture de l'exercice et la date d'élaboration du rapport.

II. PARTICIPATIONS

II.1. Activité des sociétés dont elle assure le contrôle :

Néant

II.2. Les prises de participation :

Au 31 décembre 2022 les prises de participation de SANIMED se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2022	% de détention
SOTES	60 550	10%
UTIME	10 000	0%
SOMOSAN	575 000	5%
SANIMED France	320 908	100%
SANIMED Italie	319 940	100%
Total	1 286 398	

III. ACTIONNARIAT

III.1. Renseignement sur la Répartition du capital et des droits de vote :

Au 31 mars 2023, le capital de la société SANIMED s'élève à 16 554 000 dinars répartie en 12 400 000 actions de 1.335 dinars chacune.

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% de capital et des droits de vote
Société Ab-Corporation	Tunisienne	6 238 940	8 328 985	50,31%
Sotémail	Tunisienne	1 451 569	1 937 845	11,71%
Société ATD SICAR	Tunisienne	1 690 849	2 257 283	13,64%
Lotfi ABDENNADHER	Tunisienne	1 020 000	1 361 700	8,23%
Autres Actionnaires	Tunisienne	1 998 642	2 668 187	16,12%
Total		12 400 000	16 554 000	100,00%

III.2. Informations sur les conditions d'accès aux assemblées :

Tout actionnaire dont les actions sont totalement souscrites, a le droit de participer aux Assemblées Générales, personnellement ou être représenté par un autre actionnaire, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses titres.

IV. ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

IV.1. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration :

La société est administrée par un conseil d'administration composé au minimum de trois membres et au maximum par douze membres.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour la durée fixée par les statuts sans que celle-ci puisse excéder les trois années.

Le renouvellement de cette nomination est possible selon le code des sociétés commerciales et les statuts de la société.

La nomination des membres du conseil d'administration prend effet dès acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence à la première réunion du conseil.

Une personne morale peut être nommée membre du conseil d'administration.

Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Les membres du conseil d'administration peuvent-être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, le conseil d'administration, peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Dans ce cas, la nomination est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'a pas eu lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil restent valables.

IV.2. Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction :

Néant

IV.3. Rôle de chaque organe d'administration et de direction :

▪ Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social.

Le conseil d'administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

En cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Le Conseil d'Administration se compose au 31 décembre 2022 comme suit :

<u>N°</u>	<u>Administrateur</u>	<u>Nombre de siège</u>	<u>Mandat</u>
1	Mr Lotfi ABDENNADHER	Président	2021-2023
2	Mme Saba Abdennadher	lui-même	2021-2023
3	La Société AB Corporation	1 siège	2021-2023
4	La Société AB Corporation	1 siège	2021-2023
5	La Société AGRIMED	1 siège	2021-2023
6	L' A.T.D SICAR	1 siège	2021-2023
7	L' A.T.D SICAR	1 siège	2021-2023
8	La Société Maxula Gestion	1 siège	2021-2023
9	Mr Habib Gouider	1 siège	2021-2023
10	Mr Hédi ben Chérif	1 siège	2021-2023
11	Mr Abdelwaheb Bellaj	1 siège	2021-2023
12	Mr Fathi Ben Moussa	1 siège	2021-2023

▪ Le Directeur Général

Le conseil d'administration désigne pour une durée déterminée le directeur général de la société et lui fixe ses pouvoirs.

Le conseil d'administration de SANIMED, réuni le 22 Mars 2023, a décidé de nommer Mr Abderrahmen Khochtali en tant que nouveau directeur général de la société et ce pour une durée de 3 années. Son mandat viendra à expiration lors de l'arrêté des états financiers de l'exercice 2025.

▪ **Le Directeur Général Adjoint**

Le conseil d'administration de SANIMED, réuni le 2 novembre 2020, a renouvelé le mandat de Mr Sami ELHBAIEB Directeur Général Adjoint chargé de l'aspect commercial de la société pour une durée de (3) années prenant fin le 24 Octobre 2023.

IV.4. Comités spéciaux et rôles :

▪ **Comité permanent d'audit**

En application de l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration a désigné, lors de sa réunion du 16 mai 2022 un comité permanent d'audit composé de Messieurs :

- M. Abdelmajid Aoudni
- M. Ichraf Ben Sedrine
- M. Habib Ben Haj Gouider
- M. Myriam Chébil
- M. Hédi Ben Chérif.

▪ **Comité d'orientation**

Le conseil d'administration tenu le 16 mai 2022, a nommé un comité d'orientation composé de messieurs :

- M. Lotfi Abdennadher
- M. Saifeddine Béjaoui
- M. Mouldi Belhaj (démission présentée au conseil d'administration du 22 mars 2023).
- M. Fathi Ben Moussa.

▪ **Comité financier**

Le conseil d'administration tenu le 02 mai 2019, a nommé un comité financier composé de messieurs :

- M. Riadh Jaidane
- Mme Myriam Chébil
- Représentant ATD Sicar

V. AFFECTATION DES RESULTATS

Le résultat de chaque exercice est déterminé conformément aux dispositions légales et, sous déduction des sommes reportées à nouveau par l'assemblée Générale ou portée réglementaires en vigueur :

Sur le bénéfice net de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital.

Le bénéfice de l'exercice, diminué comme il vient d'être dit et augmenté du report bénéficiaire par elle à un ou plusieurs fonds de réserve, est réparti aux actionnaires sans distinction.

VI. LE TITRE EN BOURSE

Sur la même période, soit du 01/01/2022 au 31/12/2022, le rendement du titre SANIMED est de (3,24%).

Nominal (DT)	1,335
Nombre de titres admis	12 400 000
Cours fin de période (31/12/2022)	1,710
Cours le plus haut de l'année en 2022	2,420
Cours le plus bas de l'année en 2022	1,490
Nombre de titres échangés	97279
Capitalisation boursière (DT) au 31/12/2022	21 200 000

Historique des cours – SANIMED



VII. CONTROLE DES COMPTES

Responsable du contrôle des comptes

- **La société CRG Audit** membre de l'OECT

42, avenue Habib Bourguiba - Bloc c 5ème étage aptn°5

3000 SFAX

Tél : 74 297 709/719

Fax 74 297 729

Représentée par sa gérante Mme Chiraz Ghorbel et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- **La société KBH Audit & Conseil** membre de l'OECT

Rue Abou Alhassan Lakhmi, Immeuble la Perla II, B 53

Sfax El Jadida

Tél : 74 401 252

Fax : 74 401 253

Email : info@kbh-tunisia.com

Représentée par son associé Mr Nizar Barkia.

Et nommée Co-commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIEME CHAPITRE
Etats Financiers de L'Exercice Clos
le 31 Décembre 2022

« SANIMED »

SA AU CAPITAL DE 16.554.000 DINARS

Rapports des Commissaires aux Comptes

Exercice Clos au 31 Décembre 2022

Juin 2023

Sommaire

I-	Rapport d'audit des états financiers.....	03-08
II-	Rapport spécial.....	09-14
III-	Etats Financiers au 31 décembre 2022.....	15

« SANIMED »

Rapport d'audit des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022

Juin 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Messieurs les actionnaires de la société « SANIMED »

RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

I- Rapport sur l'audit des états financiers

A. Opinion :

- 01** En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 26 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SANIMED » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 164.259.420 dinars et fait ressortir un déficit comptable net de 9.941.027 dinars. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 05 juin 2023.
- 02** À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises ainsi que la réglementation fiscale.

B. Fondement de l'opinion avec réserves :

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2022, les réserves suivantes ont été soulevées :

- 03** L'examen des créances clients au 31 décembre 2022 fait ressortir l'existence de créances anciennes de l'ordre de 2.299.767 dinars. Etant donné l'ancienneté de ces créances nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de ces créances.

Notons que le paragraphe **III.9** des notes aux états financiers stipule que la provision pour dépréciation des comptes clients a été arrêtée par la direction générale sur la base d'un état détaillé des créances.

- 04** La société « SANIMED » détient une participation dans le capital de la société « SOMOSAN » de 575.000 dinars ainsi qu'une créance de 784.341 dinars.

Le tribunal de première instance de Gafsa réuni le 13 mars 2023 a prononcé son jugement dans les termes suivants :

« - L'approbation du programme de sauvetage de la société « SOMOSAN », en continuant elle-même son activité suivant le programme d'assainissement mis à jour par l'administrateur judiciaire.

- L'interdiction à la société la cession des équipements nécessaires à son activité durant la période du programme de sauvetage. »

05 L'analyse de l'état de stock fait ressortir des articles en stock non movimentés estimés à 1.152.557 dinars non couverts par des provisions pour dépréciation.

06 Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles.

C. Questions clés d'audit :

07 Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas relevé de question qui nécessite d'être communiquée dans notre rapport.

D. Observations :

08 La société a capitalisé au titre du présent exercice un montant global de 6.243.628 dinars correspondant principalement à des charges d'emprunts pour un montant de 5.158.758 dinars. La société ne serait pas en mesure de capitaliser les charges d'emprunts une fois les activités indispensables à la mise en exploitation de l'investissement sont achevés.

09 La société a opté pour la convention du coût historique en vue de la comptabilisation et l'évaluation des immobilisations corporelles.

10 Nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note II-1 aux états financiers dans laquelle la direction décrit les faits marquants survenus courant l'exercice 2022 et qui concernent principalement l'arrêt technique de production allant de la période de 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2022 et l'incendie survenu en date du 08 mai 2022 qui a endommagé le stock entreposé et pour lequel un remboursement d'assurance a été effectué pour un montant total de 4.270.400 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

E. Rapport de gestion :

11 La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

F. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

- 12** Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

G. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

- 13** Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA et selon les normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

- 14** Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisant preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons

et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d’ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l’étendue et le calendrier prévus des travaux d’audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l’indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d’avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s’il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l’audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés d’audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l’on peut raisonnablement s’attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassant les avantages pour l’intérêt public.

II- Rapport relatif à d’autres obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

A. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Les faiblesses et les insuffisances identifiées au cours de notre audit ont été transmises et discutées avec la direction générale de la société.

B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 20 Juin 2023

**CRG Audit
Chiraz DRIRA**

**KBH Audit & Conseil
Nizar BARKIA**



« **SANIMED** »

Rapport Spécial **Exercice Clos au 31 Décembre 2022**

Juin 2023

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les actionnaires de la société SANIMED

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La vente à la société « SANIMEUBLE » de produits finis pour un montant de 4.302.976 dinars TTC. Le compte client « SANIMEUBLE » présente au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 2.333.006 dinars.
- La vente à la société « ABC » de produits finis pour un montant de 401.819 dinars TTC. Le compte client « ABC » présente au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 314.979 dinars.
- Les comptes clients « AQUABAINS » présentent au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 189.659 dinars.
- L'achat auprès de la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 854.994 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 36.347 dinars.
- L'achat auprès de la société « ABC » de marchandises pour un montant de 276.296 dinars TTC. Le compte fournisseur « ABC » présente au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 14.666 dinars.
- L'achat auprès de la société « SOMOCER » de marchandises pour un montant de 521.539 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SOMOCER » présentent au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 570.291 dinars.
- L'achat auprès de la société « SMC » de marchandises pour un montant de 91.921 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SMC » présentent au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 108.263 dinars.
- Le compte fournisseur « AQUABAINS » présentent au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 433 dinars.
- Le compte débiteur divers « ABC GROS » présentent au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 15.000 dinars.

- La conclusion, en 2022, d'un avenant au contrat de location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANIMEUBLE » pour une période d'une année renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 5.950 dinars TTC avec une augmentation annuelle de 5%.
La facturation par la société « SANIMED » à la société « SANIMEUBLE » au cours de l'exercice 2022 d'une quote-part des charges d'électricité, d'eau et de carburant pour le montant de 10.216 TTC dinars par mois.
Le montant total facturé au cours de l'exercice 2022 s'élève à 192.787
dinars TTC.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 05 Juin 2023.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

B. Opérations autorisées antérieurement et poursuivant leurs effets au titre du présent exercice

- Le solde du compte client « SOMOCER » au 31 décembre 2022 est débiteur et ancien de 9.303 dinars.
- Le compte débiteur divers « SOMOCER » présente au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 150.000 dinars.
- La cession à la société « AB CORPORATION » de 60.000 parts sociales « SANIMEUBLE » au prix de 180.000 dinars, générant une moins-value de 420.000 dinars. Jusqu'au 31 décembre 2022, aucun encaissement n'a été effectué.
- Le compte client « SANITEC » présente au 31 décembre 2022 un solde débiteur et ancien de 1.143.553 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SANITEC » présentent au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 385.754 dinars.
- Le solde du compte fournisseurs « ABC GROS » est créditeur au 31 décembre 2022 d'un montant de 3.954 dinars.
- Le compte fournisseur « ATD SICAR » présente au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 13.319 dinars.
- L'émission par la société « SOPPEC INVEST » en date du 1^{er} juillet 2013 d'un billet de trésorerie d'un montant de 90.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».
Ce billet de trésorerie n'a pas été renouvelé au cours de l'exercice 2022.
Les intérêts constatés en 2022 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 7.200 dinars.
Le compte débiteur divers « SOPPEC INVEST » présente au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 148.107 dinars.
- Le compte client « SOPPEC INVEST » présentent au 31 décembre 2022 un solde antérieur créditeur de 3.186 dinars.
- L'émission par la société « AB CORPORATION » en date du 7 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2022 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Les comptes débiteurs divers « AB CORPORATION » présentent au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 7.494.353 dinars.

- La signature en date du 2 janvier 2014 d'une convention d'assistance stratégique, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne avec la société « AB CORPORATION » pour des honoraires mensuels de 20.000 dinars hors taxes, avec une augmentation annuelle de 5%.

Cette convention annule et remplace celle signée en date du 1^{er} juillet 2010.

Aucun montant n'a été facturé au cours de l'exercice 2022.

Le compte « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2022 un solde nul.

- L'émission par la société « SOMOSAN » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2022 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Le compte débiteur divers « SOMOSAN » présente au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 784.341 dinars.

- Le compte client « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 866 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 6.700 dinars.

Ces conventions ont été autorisées antérieurement et ont été reconduites par votre conseil d'administration du 05 Juin 2023.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération nette du Directeur Général Mr Mouldi BELHAJ a été fixée à 10.000 dinars avec date d'effet le 1^{er} janvier 2015, outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques.

La rémunération brute en 2022 s'élève à un montant de 303.691 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1^{er} octobre 2013 et a été reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014, du 17 octobre 2017 et du 02 novembre 2020.

- La rémunération nette du Directeur Général Adjoint Mr Samy HBAIEB a été fixée à 8.000 dinars avec date d'effet le 1^{er} janvier 2015, outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques dans la limite de 300 dinars par mois.

La rémunération brute en 2022 s'élève à un montant de 259.068 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1^{er} octobre 2013 et reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014, du 17 octobre 2017 et du 02 novembre 2020.

- Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 30 avril 2012 et approuvée par votre assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012.

- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Directeur Général Adjoint pour un montant de 12.373 dinars.

Cette convention a été autorisée antérieurement et a été reconduite par votre conseil d'administration du 05 Juin 2023.

- Les jetons de présence de l'exercice 2021 décidés par votre assemblée générale ordinaire du 22 juin 2022 pour un montant annuel brut de 180.000 dinars soit un montant net de 144.000 dinars.
- Les jetons de présence de l'exercice 2022 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 100.000 dinars.

C-2 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, se présentent comme suit :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charges de l'exercice en DT	Passif au 31/12/2022 en DT	Charges de l'exercice en DT	Passif au 31/12/2022 en DT	Charges de l'exercice en DT	Passif au 31/12/2022 en DT
Salaire Annuel	303 691	20 000	259 068	16 000		
Avantages accordés (y compris la prise en charge des voyages et déplacements)	7 200		19 573			
Jetons de présence					100 000	100 000
Total	310 891	20 000	278 641	16 000	100 000	100 000

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des dits articles et nos travaux n'ont révélé l'existence de telles opérations.

Fait à Sfax le 20 Juin 2023

CRG Audit Chiraz DRIRA

KBH Audit & Conseil Nizar BARKIA



SOCIETE « SANIMED »

Etats Financiers

Au

31 Décembre 2022

SANIMED			
ROUTE DE GREMDA KM 10.5 - SFAX			
MF: 0620514Y/A/M/000			
Bilan arrêté au 31 décembre 2022			
(Exprimé en dinars)			
ACTIFS	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS :			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	IV.1	290 673	286 273
Amortissement des Immobilisations Incorporelles	IV.2	(275 278)	(258 635)
		15 395	27 639
Immobilisations Corporelles	IV.3	140 466 643	133 772 307
Amortissement des Immobilisations Corporelles	IV.4	(49 408 309)	(43 176 031)
		91 058 335	90 596 275
Immobilisations Financières (*)	IV.5	2 274 956	1 986 517
Provisions	IV.6		
		2 274 956	1 986 517
Total des Actifs Immobilisés		93 348 685	92 610 431
Autres Actifs non Courants	IV.7	513 597	434 366
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>93 862 282</u>	<u>93 044 797</u>
ACTIFS COURANTS			
Stocks	IV.8	31 862 487	37 700 710
Provisions	IV.9	(1 180 717)	(1 180 717)
		30 681 770	36 519 993
Clients et Comptes Rattachés	IV.10	28196730)	22626363)
Provisions	IV.11	(2 405 979)	(2 405 979)
		25 790 750	20 220 384
Autres Actifs Courants	IV.12	9 320 060	10 204 609
Placements et Autres actifs financiers	IV.13	2 546 092	2 491 478
Provisions	IV.14	(600 000)	
Liquidités et Equivalents de Liquidités	IV.15	2 658 465	2 414 797
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		70 397 137	71 851 260
TOTAL DES ACTIFS		164 259 420	164 896 057

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 - SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Bilan arrêté au 31 décembre 2022**(Exprimé en dinars)**

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	IV.16	16 554 000	16 554 000
Réserves	IV.17	8 070 180	8 070 180
Résultats Reportés	IV.18	-16 917 318	-16 722 426
Autres Capitaux Propres	IV.19	13 854 718	13 927 263
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>21 561 581</u>	<u>21 829 017</u>
Résultat de l'exercice		(9 941 027)	(194 892)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		<u>11 620 553</u>	<u>21 634 125</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	IV.20	85 054 579	87 475 538
Provisions pour risques et charges		60 000	60 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		85 114 579	87 535 538
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	IV.21	47 895 596	40 877 030
Autres Passifs Courants	IV.22	2 615 877	2 613 270
Autres Passifs Financiers	IV.23	8 029 586	6 515 029
Concours Bancaires	IV.24	8 983 228	5 721 066
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		67 524 287	55 726 394
TOTAL DES PASSIFS		152 638 866	143 261 932
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		164 259 420	164 896 057

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 - SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Etat de résultat Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**(Exprimé en dinars)**

DESIGNATION	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	58 160 637	63 303 818
Autres produits d'exploitation	V.2	234 544	516 401
Total des produits d'exploitation		58 395 182	63 820 219
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des en-cours	V.3	3 709 304	(7 088 633)
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	29 383 216	36 133 110
Charges de personnel	V.5	12 209 831	13 300 292
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	7 164 822	8 784 254
Autres charges d'exploitation	V.7	9 389 467	7 746 013
Total des charges d'exploitation		61 856 641	58 875 036
Résultat d'exploitation		-3 461 459	4 945 182
Charges financières nettes	V.8	6 464 277	4 795 564
Produits des placements	V.9	102 383	88 056
Autres gains ordinaires	V.10	33 706	60 197
Autres pertes ordinaires	V.11	24 581	365 387
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(9 814 228)	(67 515)
Impôt sur les bénéfices	V.12	126 799	127 378
Résultat des activités ordinaires après impôt		(9 941 027)	(194 892)
Eléments extraordinaires (Pertes)	V.13	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(9 941 027)	(194 892)

Etat des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (Exprimé en dinars)			
DESIGNATION	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
RESULTAT NET		(9 941 027)	(194 892)
Ajustements pour:			
Amortissements et provisions		7 164 822	8 784
Reprise sur provisions			254
Variations des:			
Stocks:		5 838 223	(8 845 161)
Créances:		(5 665 004)	(9 872 950)
Autres actifs:		837 349	(427 145)
Fournisseurs et autres dettes:		6 939 002	5 663 142
Quote part subvention d'investissement		(72 544)	(72 544)
Actualisation des placements		(7 218)	23 679
Plus-value de cession des immobilisations		(28 658)	(17 200)
Acquisitions des titres de placement	VI.9	(725)	(309)
Cessions des titres de placement	VI.10	528	0
Blocages de fonds et financements	VI.11	(105 364 016)	(75 869 912)
Déblocages de fonds et financements	VI.12	108 615 719	79 712 567
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		8 316 452	(1 116 469)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	VI.1	(7 123 212)	(12 137 742)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	VI.2	58 000	17 200
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.3	(637 588)	(157 995)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.4	349 150	187 627
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(7 353 651)	(12 090 909)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Encaissements provenant des emprunts bancaires	VI.5	2 140 654	18 000 541
Encaissements provenant des emprunts leasing	VI.6	0	217 964
Remboursements des emprunts bancaires	VI.7	(5 410 449)	(5 950 933)
Remboursements des emprunts leasing	VI.8	(686 361)	(235 678)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(3 956 156)	12 031 895
VARIATION DE TRESORERIE		(2 993 355)	(1 175 483)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(5 712 724)	(4 537 241)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	VI.13	(8 706 079)	(5 712 724)

Notes aux états financiers

Les états financiers de la société SANIMED sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 totalisant au bilan 164.259.420 dinars et dégageant un résultat négatif de 9.941.027 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La Société « SANIMED » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 31 décembre 2022 à 16.554.000 DT divisé en 12400 000 actions de valeur nominale de 1,355 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements tel qu'abrogé par la loi n° 2016-71 du 30 septembre 2016 portant loi de l'investissement.

II. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

II.1. Les faits marquants de l'exercice

- ✓ L'unité de production « grès fin et vitreous » a fait l'objet d'un arrêt technique pendant la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2022 à cause des principales raisons suivantes :
 - L'état critique des fours, qui nécessite des entretiens et des opérations de nettoyage.
 - Les difficultés financières rencontrées lors de l'approvisionnement en matières premières et consommables.
- ✓ La société a été victime d'un incendie survenu en date du 08 mai 2022 qui a endommagé le stock entreposé. La valeur du stock endommagé a été arrêtée à 4.415.733 dinars. Le montant de l'indemnisation qui lui a été remboursé courant 2022 s'élève à 4 270 000 dinars constaté en variation de stock.

- ✓ La société a procédé au cours de 2022 au dépôt d'une demande de restitution du crédit de TVA et du crédit d'IS arrêtés au 31 décembre 2021 pour les montants respectifs de 1.869.656 et 677.396 dinars. La société a obtenu un accord de restitution par compensation de la dette fiscale jusqu'à concurrence de 1 987 750 dinars.

II.2. Evénement postérieur

Aucun événement significatif de nature à affecter la situation économique ou financière de la société n'est intervenu entre la date d'arrêt des états financiers et celle de clôture de l'exercice 2022.

III. LES PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

III.1. Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

III.2. Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations incorporelles et corporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement conformément aux dispositions de l'article 41 de la loi 2007-70 portant loi des finances de l'année 2008.

Toutefois, et compte tenu du chômage technique et de l'arrêt de la production du 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2022, les amortissements des installations techniques, du matériel et outillage industriel ont été calculés sur une durée de 9 mois.

Les titres de participations sont évalués à la date de clôture à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage est déterminée en tenant en compte plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats, les avantages et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise participante.

La valeur des titres de participations est déterminée séparément pour chaque catégorie de titres de même nature. Une moins-value dégagée sur une catégorie ne peut pas être compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

III.3. La comptabilisation des immobilisations acquises en leasing :

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de Leasing :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liées au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, le coût des marchandises, produits finis et produits en cours est comparé à la valeur de marché qui constitue généralement une mesure appropriée de la valeur probable de réalisation des éléments de stocks destinés à être vendus. Toutefois, pour les stocks détenus pour satisfaire des contrats de vente fermes, le prix spécifié dans le contrat est plus approprié.

La valeur de réalisation nette des stocks est déterminée sur la base de l'hypothèse la plus vraisemblable de la valeur probable de réalisation des stocks dans des conditions normales de vente. Il est également tenu compte des données connues après la clôture de l'exercice dans la mesure où ces données confirment les conditions existantes à la clôture de l'exercice.

L'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette. Le coût de remplacement constitue généralement une mesure appropriée de la valeur de réalisation nette des matières premières et consommables.

L'évaluation des stocks à leur valeur de réalisation nette doit aboutir à la constatation de toute dépréciation et perte éventuelle sur les stocks détenus par l'entreprise en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

III.5. Créances clients

Les créances clients étrangers sont converties en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les créances clients étrangers sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

La valeur des créances clients tient compte, à la date de clôture, du risque d'un non recouvrement d'une créance sur un client, déclaré en difficultés financières. Une estimation des risques correspondants pour apprécier l'incidence financière de la survenance éventuelle d'une perte future est constatée en tant que provision pour dépréciations.

III.6. Les emprunts

Les emprunts figurent au bilan pour la totalité de la partie débloquée et non échue sous la rubrique « passifs non courants ».

Pour une meilleure information, les crédits sont présentés sous la forme comparative et au titre du présent exercice pour leur valeur globale (plus et moins d'un an).

Les échéances en intérêts sont présentées parmi les engagements hors bilan.

III.7. La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.8. La comptabilisation des opérations en monnaies étrangères :

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ou perte de change.

III.9. La politique des provisions :

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation des comptes de tiers est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances adressé à la Direction Générale qui donne un jugement motivé sur le sort de chaque créance et la nécessité d'une éventuelle provision.

IV. NOTES SUR LE BILAN	31/12/2022	31/12/2021
Note IV.1. Immobilisations incorporelles :	290 673	286 273
Logiciels	289 133	284 733
Concessions, Marques Et Brevets	1 540	1 540
Note IV.2. Amortissement des immobilisations incorporelles :	(275 278)	(258 635)
• Amortissement Logiciel	(273 738)	(257 094)
• Amortissements Concessions Marques Et Brevets	(1 540)	(1 540)
Note IV.3. Immobilisations corporelles :	140 466 643	133 772 307
• Terrains	8 014 484	8 014 484
• Constructions	19 909 261	19 903 768
• Constructions à Statut Juridique Particulier	1 333 835	1 333 835
• Agencements & Aménagements	4 104 516	4 020 997
• Installations Techniques	4 171 520	4 112 769
• Matériel Industriel	56 140 016	55 973 460
• Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	730 279	730 279
• Outillages Industriels	22 505 136	21 879 876
• Matériel de Bureau	994 946	924 577
• Matériel de Transport	4 898 643	4 860 161
• Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	3 182 258	3 132 667
• Matériel Informatique	584 162	559 055
• Autres Immobilisations	13 384 915	8 024 460
• Equipements -Climatisation-	166 553	166 553
• Constructions en Cours	0	24 302
• Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	346 120	111 063
Note IV.4. Amortissements des immobilisations corporelles :	(49 408 309)	(43 176 031)
• Amortissements Matériel de Transport	(3 251 793)	(3 096 465)
• Amortissements Matériel de Transports à Statut Juridique Particulier	(2 697 939)	(2 413 753)

• Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(262 242)	(231 802)
• Amortissements Matériel Informatique	(536 361)	(499 869)
• Amortissements Constructions	(7 724 142)	(6 792 881)
• Amortissements Construction à Statut Juridique Particulier	(435 683)	(368 991)
• Amortissements Matériel Industriel	(23 129 170)	(21 047 953)
• Amortissements Installation Technique	(2 196 935)	(2 069 052)
• Amortissements Outillage Industriel	(1 740 463)	(1 486 756)
• Amortissements Agencement & Aménagement	(5 578 308)	(4 202 421)
• Amortissements Equipement - Climatisation	(132 397)	(124 698)
• Amortissements Matériel de Bureau	(508 792)	(425 399)
• Amortissements Autres Immobilisations	(1 214 085)	(415 990)

Note IV.5. Immobilisations financières :

2 274 956

1 986 517

• Titres de Participation	1 286 398	648 810
• Dépôts et Cautionnements	12 211	17 320
• Avance / Consommation Electricité	206 947	206 947
• Avance / Consommation Gaz	521 892	521 892
• Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500
• Fonds de Garantie UNIFACTOR	0	210 000
• Fonds de Garantie BH	201 890	335 930
• Fonds de Garantie STB	43 118	43 118

- Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

- Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs, de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

Tableau détaillé des titres de participation

Désignation	Au 31/12/2021	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 31/12/2022	Provisions	VCN au 31/12/2022	% de détention
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
SANIMED France	3 260	317 648		320 908		320 908	100,00%
SANIMED Italie		319 940		319 940		319 940	100,00%
Total	648 810	637 588	0	1 286 398	0	1 286 398	

La société n'a pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital de la société SOMOSAN pour la raison suivante :

Un plan de restructuration a été engagé prévoyant notamment la recapitalisation de la société « SOMOSAN », le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses charges.

Note IV.6. Provisions sur immobilisations financières:	0	0
---	----------	----------

* Provisions sur Titres de Participation	0	0
--	---	---

Note IV.7. Autres actifs non courants :	513 597	434 366
--	----------------	----------------

* Charges à Répartir	3 259 886	2 941 436
----------------------	-----------	-----------

* Résorptions Charges à Répartir	(2 746 289)	(2 507 070)
----------------------------------	-------------	-------------

La résorption des charges à répartir au titre de l'exercice 2022 s'élève à 239 218 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé en 2022	Montant capitalisé avant 2022	Taux	Résorption 2022
OPTIMISATION FORMULE EMAIL VC ET GF		13 319	33%	0
ASSISTANCE COULAGE CUVETTES EN UNE SEULE COULE		36 399	33%	0
Foire 2014		368 196	50%	0
Foire FRUNKFURT		105 015	33%	0
Foire 2016		279 961	50%	0
Frais d'introduction en bourse		484 148	50%	0
Foire 2018		1 016 146	33%	0
Foires 2019		199 919	33%	24 852
Foires 2021		438 333	33%	146 096
Foires 2022	318 450		33%	68 270
Total	318 450	2 941 436		239 218

Note IV.8. Stocks :	31 862 487	37 700 710
----------------------------	-------------------	-------------------

* Stock - Matières Premières & Consommables	8 515 934	7 019 887
---	-----------	-----------

* Stock - Matières Premières & Consommables Baignoire	765 912	842 598
---	---------	---------

* Stock – Moules	1 273 391	982 037
------------------	-----------	---------

* Stock - Emballages	812 479	772 827
----------------------	---------	---------

* Stock - Emballages Baignoire	22 099	24 801
* Stock - Produits En Cours	2 509 565	2 448 812
* Stock - Produits Finis	15 787 065	23 551 914
* Stock - Marchandises	1 829 387	1 633 320
* Stock - Marchandises Baignoires	58 866	65 268
* Stock - Produits Finis Baignoires	207 648	257 169
* Stock - Produits En Cours Baignoires	80 140	102 077

Note IV.9. Provisions sur stocks :	(1 180 717)	(1 180 717)
---	--------------------	--------------------

* Provisions sur Stock - Produits Finis	(1 180 717)	(1 180 717)
---	-------------	-------------

Note IV.10. Clients et comptes rattaches :	28 196 730	22 626 363
---	-------------------	-------------------

* Clients Ordinaires	25 535 527	20 090 595
* Clients Effets à Recevoir	255 223	129 789
* Clients Douteux	2 405 979	2 405 979

Note IV.11. Provisions pour dépréciation des clients :	(2 405 979)	(2 405 979)
---	--------------------	--------------------

* Provisions pour Dépréciation des Clients & Comptes Rattachés	(2 405 979)	(2 405 979)
--	-------------	-------------

Note IV.12. Autres actifs courants :	9 320 060	10 204 609
---	------------------	-------------------

* Prêts au Personnel	228 431	146 407
* Fournisseurs Débiteurs	551 715	0
* Etat et Collectivités Publiques (Actifs)	445 376	2 557 052
* Débiteurs Divers	8 094 539	7 501 149

Note IV.13. Placements et autres actifs financiers :	2 546 092	2 491 478
---	------------------	------------------

Titres de Placement INCOMA LYBIE (*)((49 640 actions)	1 400 000	1 400 000
Actions SICAV FIDELITY	14 278	13 677
STB Finance (Titres STB)	65 550	51 405
MAXULA BOURSE actions SOMOCER	94 176	101 329
MAXULA BOURSE placement SICAV	8 981	9 159
Droit Attribution SOMOCER	1	1
Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000
Intérêt Courus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	58 107	50 907
Intérêt Courus Billet Trésorerie AB CORPORATION	315 000	275 000
Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	500 000

*) Ces titres ont fait l'objet d'une promesse de vente en date du 26.01.2023 pour un montant de 800 000 dinars engendrant une moins-value de cession de 600 000 dinars. La provision constatée sur ces titres s'élevé à 600 000 dinars.

Conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA, STB FINANCE et MAXULA BOURSE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION et SOMOCER constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués : à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse. au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie.

Les plus ou moins- value dégagée des placements cotés très liquide sont portés en résultat. Les moins-values des autres placements font l'objet de provisions.

Désignation	Au 31/12/2021	Acquisitions ou souscriptions	Cessions / Remboursement	Reclassement	Actualisation	Au 31/12/2022
* SICAV FIDELITY	13 677	416			185	14 278
* STB FINANCE (Titres STB)	51 405	0			14 145	65 550
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	101 329	0			(7 153)	94 176
* MAXULA BOURSE actions SICAV	9 159	309	(528)		(178)	8 981
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000					90 000
*Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000					500 000
* Billet Trésorerie SOMOCER	1 400 000					1 400 000
	2 165 570	725	(528)	0	6 999	2 172 985

* Actions détenues par « MAC SA »

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2022
FIDELITY SICAV	50	104,808	107,355	5 368
FIDELITY SICAV	2	102,764	107,355	215
FIDELITY SICAV	51	104,401	107,355	5 475
FIDELITY SICAV	5	102,682	107,355	537
FIDELITY SICAV	4	95,089	107,355	429
FIDELITY SICAV	3	103,125	107,355	322
FIDELITY SICAV	4	103,272	107,355	429
FIDELITY SICAV	5	103,272	107,355	537
FIDELITY SICAV	5	103,656	107,355	537
FIDELITY SICAV	4	104,002	107,355	429
	133			14 278

* Actions détenues par « STB FINANCE »

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2022
STB	17 250	5,8	3,8	65 550

17 250**65 550**

*** Actions détenues par « MAXULA BOURSE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2022
<i>SOMOCER</i>	119 210	2,025	0,79	94 176
	119 210			94 176

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2022
<i>SICAV</i>	84	103,227	105,655	8 875
<i>SICAV</i>	3	102,901	105,655	317
<i>SICAV</i>	-5			-528
<i>SICAV</i>	3	102,965	105,655	317
	87			8 981

Les comptes « Actions SICAV FIDELITY », « STB FINANCE, Titres STB », « MAXULA BOURSE actions « SOMOCER », « MAXULA BOURSE actions SICAV », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Note IV.14. Provisions :**(600 000)****0**

* Provision sur Titres de Placement INCOMA LYBIE

(600 000)

0

Note IV.15. Liquidités et équivalents de liquidités :**2 658 465****2 414 797**

* Banques	277 070	8 028
* Caisse	79	314
* Blocage de Fonds (actif)	60 799	180 576
* Chèques en Caisse	712 794	26 557
* Chèques à L'encaissement	883 445	2 039 827
* Effets à L'Encaissement	528 500	2 482
* Effets à L'Escompte	195 777	157 013

Le compte « blocage de fonds » est présenté au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités car il s'agit d'un chèque versé sans mention de date facilement convertible en liquidité par simple mention de date.

*** Total des actifs****164 259 420****164 896 057****31/12/2022****31/12/2021****Note IV.16. Capital social :****16 554 000****16 554 000**

* Capital Social

16 554 000

16 554 000

Le capital social de notre société s'élève à 16 554 000 dinars divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale 1.355 dinar entièrement libérées.

Note IV.17. Réserves :	8 070 180	8 070 180
* Réserve Légale	1 266 541	1 266 541
* Réserves facultatives	3 904 399	3 904 399
* Réserve spéciale de réévaluation libre	2 899 240	2 899 240

Note IV.18. Résultats reportés :	(16 917 318)	(16 722 426)
* Résultats Reportés	(16 917 318)	(16 722 426)

Note IV.19. Autres capitaux propres :	13 854 718	13 927 263
* Subventions d'Investissement	469 118	541 663
* Primes d'émission	13 385 600	13 385 600

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements.
Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2021	Dotations aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 31/12/2022
I.T. P	15/01/2013	10%	58 685	52 820	5 865	5 869	58 685	0
2ème Plan de mise à niveau	06/05/2013	10%	49 034	44 126	4 908	4 902	49 032	2
2ème Plan de mise à niveau	01/12/2019	10%	250 592	50 119	200 473	25 060	75 180	175 412
2ème Plan de mise à niveau	21/12/2020	10%	367 130	36 713	330 417	36 713	73 426	293 704
Total			725 441	111 234	541 663	72 544	256 323	469 118

* Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2022 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Capital	Prime d'émission	Réserves légales	Résultats reportés	Réserves facultatives	Réserve spéciale de réévaluation libre	Subvention d'investissement	Subvention d'inv. inscrite au résultat	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2021	16 554 000	13 385 600	1 266 541	(16 722 426)	3 904 399	2 899 240	725 441	(183 778)	(194 892)	21 634 125
Affectation de résultat 2021				(194 892)					194 892	0
Distribution									0	
Augmentation de capital										0
Plus-value										0
Amortissements subventions								(72 544)		(72 544)
Résultat au 31/12/ 2022									(9 941 027)	(9 941 027)
Solde au 31/12/2022	16 554 000	13 385 600	1 266 541	(16 917 318)	3 904 399	2 899 240	725 441	(256 323)	(9 941 027)	11 620 553

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances 2013-54 du 30/12/2013 totalisent 304 008 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	304 008
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance 2013-54	304 008

Note IV.20. Emprunts :	85 054 579	87 475 538
* Emprunt - BH	14 750 243	16 953 526
* Emprunt - STB	33 431 869	37 323 370
* Emprunt - BTK	307 200	924 389
* Emprunt - BNA	1 315 833	1 720 833
* Emprunt - ATB	2 283 796	2 508 432
* Emprunt - UIB	4 224 358	5 857 189
* Emprunt - ATTIJARI	1 642 458	2 438 208
* Emprunt - ATL Leasing	335 412	663 225
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	271 569	384 434
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	26 396	80 093
* Emprunt - Al WIFACK Leasing	187 515	441 191
* Emprunt - HANNIBAL Leasing	0	2 245
* Articles constatés	0	202 624
* Crédits de Financement Stocks	2 271 670	2 405 000
* MCNE STB	1 715 900	982 900
* MCNE UIB	2 743 300	920 900
* MCNE BH	3 096 400	1 882 800
* MCNE ATTIJARI	0	833 300
* MCNE ATB	1 015 500	1 844 300
* MCNE BT	64 900	262 300
* MCNE BIAT	0	60 000
* MCNE BTK	786 438	306 647
* MCNE BNA	75 500	205 400
* MCNE NAIB	733 300	0
* Echéances à Moins d'un an / Dettes à long terme	13 775 021	8 272 231

Tableau détaillé des emprunts

Emprunts	Solde au 31-12-2021			Mouvements de la période		Solde au 31-12-2022		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions/Ajustements	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéances à + 1 an	Echéances à - 1 an
ATB 3 000 MDT (2021)	2 433 333	2 233 333	200 000		100 000	2 333 333	2 333 333	0
ATB 305 MDT	299 734	275 099	24 636		12 318	287 416	287 416	0
Attijari 3 500 MDT (2021)	3 228 172	2 438 208	789 965		726 944	2 501 228	2 501 228	0
BH 2 500 MDT	1 351 372	1 025 961	325 411		79 165	1 272 207	1 272 207	0
BH 2 500 MDT	328 228	256 487	71 741		71 741	256 487	256 487	0
BH 2 500 MDT	183 209	133 003	50 206		39 698	143 511	143 511	0
BH 2 500 MDT	40 943	21 356	19 587		19 587	21 356	21 356	0
BH 2 500 MDT (2)	2 156 042	1 899 859	256 184		61 924	2 094 118	2 094 118	0
BH 2 500 MDT (2)	326 251	254 942	71 309		71 309	254 942	254 942	0
BH 2 500 MDT (2)	143 506	104 180	39 326		31 095	112 411	112 411	0
BH 2 500 MDT (2)	39 241	27 247	11 994		11 967	27 274	27 274	0
BH 2 500 MDT (3)	2 448 810	2 172 334	276 476		218 326	2 230 484	2 230 484	0
BH 2 500 MDT (3)	270 419	211 314	59 105		59 105	211 314	211 314	0
BH 2 500 MDT (3)	157 250	114 158	43 092		34 073	123 176	123 176	0
BH 2 500 MDT (3)	35 142	18 330	16 812		16 812	18 330	18 330	0
BH 3 800 000	3 800 000	3 556 641	243 359			3 800 000	3 800 000	0
BH 3 800 000	87 685	61 082	26 603		26 603	61 082	61 082	0
BH 7 000 000	7 000 000	7 000 000	0			7 000 000	7 000 000	0
BH 7 000 000	183 750	96 632	87 118		87 118	96 632	96 632	0
BIAT 1 100 MDT	51 335		51 335			51 335	51 335	0
BNA 1 100 MDT	538 542	389 583	148 958		103 125	435 417	435 417	0
BNA 200 MDT	106 250	81 250	25 000		18 750	87 500	87 500	0
BNA 300 MDT	150 000	112 500	37 500		28 125	121 875	121 875	0
BNA 400 MDT	187 500	137 500	50 000		37 500	150 000	150 000	0
BNA 700 MDT	700 000	700 000				700 000	700 000	0
BT 500 MDT	50 000	0	50 000		50 000	0	0	0
BT 800 MDT	80 000	0	80 000		80 000	0	0	0
BTK 1 500 MDT	239 664	0	239 664		219 012	20 651	20 651	0
BTK 120 MDT	120 000	120 000				120 000	120 000	0
BTK 2 700 MDT	431 412	0	431 412		394 240	37 172	37 172	0
BTK 216 MDT	216 000	216 000				216 000	216 000	0
BTK 250 MDT	159 722	76 389	83 333		76 389	83 333	83 333	0
BTK 329 MDT	329 000	329 000				329 000	329 000	0
BTK 183 MDT	183 000	183 000				183 000	183 000	0
STB 35 000 MDT	35 103 000	33 347 850	1 755 150			35 103 000	35 103 000	0
STB 3 344 MDT	3 344 827	3 053 972	290 854		145 427	3 199 400	3 199 400	0
STB 977 MDT	891 098	804 648	86 450		46 550	844 548	844 548	0
STB 127 MDT	127 447	116 900	10 547		5 274	122 173	122 173	0
UIB 2 515 MDT	2 506 471	1 822 888	683 583		626 618	1 879 853	1 879 853	0
UIB 4 979 MDT	4 983 548	4 034 301	949 247		870 143	4 113 405	4 113 405	0
BNA 300 MDT	300 000	300 000				300 000	300 000	0
Total emprunts bancaires	75 311 904	67 725 947	7 585 956	0	4 368 939	70 942 964	70 942 964	0
Articles constatés	758 351	202 624	555 727	2 140 654	2 696 381	202 624	0	202 624
Leasing	2 257 463	1 571 188	686 275	0	686 361	1 608 707	1 608 707	0
Total	78 327 718	69 499 759	8 827 958	2 140 654	7 751 681	72 754 296	72 551 671	202 624

Tableau détaillé des emprunts leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à -d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 31/12/2022	Charges d'intérêts à payer	V. actualisée des paiements restants
2021	215 602	Construction	659 946	0	441 191	441 191	44 776	485 966
2021	646 112	Matériel de transport	58 070	0	8 796	8 796	331	9 127
2021	650 772	Matériel de transport	60 070	0	9 384	9 384	353	9 738
2021	594 122	Matériel et outillage	50 149	0	12 751	12 751	644	13 395
2020	489 561	Matériel et outillage	35 239	0	2 244	2 244	0	2 244
2021	681 422	Matériel de transport	99 127	0	29 673	29 673	2 611	32 283
2021	631 862	Matériel et outillage	61 000	0	26 692	26 692	2 615	29 306
2021	631 922	Matériel et outillage	92 999	0	40 651	40 651	3 982	44 633
2021	704 523	Matériel et outillage	357 681	0	199 603	199 603	29 803	229 407
2021	704 723	Matériel de transport	161 142	0	72 626	72 626	8 888	81 514
2021	693 282	Matériel et outillage	57 401	0	22 667	22 667	2 173	24 840
2018	1 831 000 009	Matériel et outillage	61 001	0	12 615	12 615	675	13 290
2021	724 912	Matériel et outillage	61 001	0	2 607	2 607	0	2 607
2021	729 963	Matériel et outillage	140 238	0	81 720	81 720	15 000	96 720
2021	736 413	Matériel et outillage	235 000	0	166 002	166 002	31 619	197 621
2021	736 982	Matériel et outillage	24 001	0	4 952	4 952	124	5 076
2019	1 904 456 960	Matériel de transport	117 132	0	33 548	33 548	2 570	36 118
2021	731 753	Matériel de transport	106 070	0	65 108	65 108	7 534	72 642
2020	2 025 100 117	Matériel de transport	49 620	0	30 069	30 069	5 674	35 742
2020	2 028 700 030	Matériel de transport	34 491	0	21 445	21 445	4 176	25 622
2020	2 031 500 052	Matériel de transport	39 992	0	25 489	25 489	5 118	30 607
2020	2 032 300 061	Matériel et outillage	45 591	0	29 057	29 057	5 835	34 892
2020	2 032 300 022	Matériel et outillage	45 590	0	29 057	29 057	5 835	34 892
2020	2 024 000 105	Matériel de transport	79 501	0	46 907	46 907	8 568	55 476
2021	2 100 800 055	Matériel de transport	52 141	0	34 833	34 833	7 420	42 253
2021	2 107 500 052	Matériel de transport	48 591	0	33 922	33 922	7 641	41 563
2021	2 108 300 063	Matériel de transport	66 778	0	46 618	46 618	10 501	57 119
2021	2 132 100 011	Matériel de transport	50 454	0	40 972	40 972	11 271	52 242
2021	2 120 400 006	Matériel de transport	49 591	0	37 506	37 506	9 377	46 883
				0	1 608 707	1 608 707	235 113	1 843 820

Note IV.21. Fournisseurs et comptes rattachés :	47 895 596	40 877 030
* Fournisseurs	36 437 767	30 467 258
* Fournisseurs Effets à Payer	5 078 238	6 039 835
* Fournisseurs Effets Impayés	6 379 591	4 369 936
Note IV.22. Autres passifs courants :	2 615 877	2 613 270
* Personnel, Rémunérations Dues	1 997 011	2 061 150
* Actionnaires dividende à payer	82 014	82 014
* Charges à Payer	494 733	443 105
* Crédoiteurs divers	42 119	27 000
Note IV.23. Autres Passifs Financiers :	8 029 586	6 515 029
* Crédits de Financement Export	2 876 670	3 085 000
* Articles constatés courants	202 624	555 727
* Intérêts Courus	2 280 757	625 886
* Découvert Mobilisé UIB	609 407	0
* Découvert Mobilisé BTK	0	373 000
* Découvert Mobilisé STB	291 280	107 349
* Découvert Mobilisé ATB	1 299 577	1 662 428
* Découvert Mobilisé BNA	229 971	0
* Blocage de Fonds (passif)	239 300	105 640
Note IV.24. Concours bancaires :	8 983 228	5 721 066
* Découverts Bancaires	8 983 228	5 721 066
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	164 259 420	164 896 057
Note V.1. Revenus :	58 160 637	63 303 818
* Chiffre d'Affaires Local	26 972 419	30 010 843
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	31 188 219	33 292 974
Note V.2. Autres produits d'exploitation :	234 544	516 401
* Produits des Autres Activités	162 000	443 857
* Quotes-parts des Subvention d'investissement	72 544	72 544
* Reprise sur provisions		

Note V.3. Variation des stocks des produits finis et des encours	3 709 304	(7 088 633)
* Variation des Stocks des produits finis et des encours	3 709 304	(7 088 633)
Note V.4. Achats d'approvisionnements et MP consommés :	29 383 216	36 133 110
* Achats de Matières Premières	13 328 374	13 953 629
* Achats de Matières Premières Baignoire	149 913	1 179 396
* Achats Autres Fournitures Consommables	8 936 887	11 075 077
* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	(2 141 481)	(1 756 528)
* Achats de Marchandises	3 422 863	4 915 898
* Achat non Stocké	5 686 660	6 765 638
Note V.5. Charges de personnel	12 209 831	13 300 292
* Salaires et Autres Charges	10 336 634	11 212 352
* Charges Sociales Légales	1 873 197	2 087 941
Note V.6. Dotations aux amortissements et aux provisions	7 164 822	8 784 254
* Dotations aux Amortissements	6 564 822	6 821 155
* Dotations aux Provisions	600 000	1 963 099
Note V.7. Autres charges d'exploitation :	9 389 467	7 746 013
* Locations	566 232	586 604
* Entretiens & Réparations	632 938	748 416
* Assurances	567 233	461 796
* Etudes, Recherches et Divers Services	1 412 598	989 933
* Publicités	225 075	242 073
* Dons	388 327	403 170
* Transports et Déplacements	2 482 354	1 979 479
* Réceptions	243 956	219 913
* Frais de Communication	128 164	194 417
* Commissions Bancaires	1 521 964	957 040
* Jetons de Présence	88 000	111 250
* Impôts et Taxes	282 840	482 000
* Charges Immobilisées	(3 530)	(585 850)
* Achats non Stockés	853 317	955 772
Note V.8. Charges financières nettes :	6 464 277	4 795 564
* Intérêts des Emprunts	1 815 619	1 380 783
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	1 193 097	736 639
* Pertes Liées à des Participations	7 153	24 240

* Intérêts sur Financement Devises	383 286	208 263
* Intérêts Financement Export	306 963	270 540
* Intérêts Financement Stock	242 916	209 530
* Intérêts MCNE	721 145	269 665
* Echelles d'Intérêts	978 268	849 515
* Intérêts Découvert Mobilisé UIB	10 851	46 386
* Intérêts Découvert Mobilisé BTK	27 758	13 231
* Intérêts Découvert Mobilisé STB	37 154	27 085
* Intérêts Découvert Mobilisé BH	0	88 013
* Intérêts Découvert Mobilisé ATB	33 842	8 456
* Intérêts Découvert Mobilisé BTL	5	0
* Intérêts Découvert Mobilisé Attijari	62 330	47 461
* Intérêts des Obligations Cautionnées	1 053	11 996
* Intérêts FACTORING	119 398	198 087
* Pertes de Change	1 221 646	59 680
* Intérêts de Retard Impayés	442 693	341 051
* Gain de Change	(1 137 849)	5 706
* Variation TMM	(3 051)	(764)

Note V.9. Produits des placements :	102 383	88 056
--	----------------	---------------

* Produits des billets de trésorerie	87 200	87 200
* Autres Produits	15 183	856

Note V.10. Autres gains ordinaires :	33 706	60 197
---	---------------	---------------

* Autres Gains	33 706	60 197
----------------	--------	--------

Note V.11. Autres pertes ordinaires :	24 581	365 387
--	---------------	----------------

* Autres Pertes Ordinaires	24 581	365 387
----------------------------	--------	---------

Note V.12. Impôts sur les bénéfices :	126 799	127 378
--	----------------	----------------

* Impôts sur les bénéfices	126 799	127 378
----------------------------	---------	---------

Note VI.1. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisation Corp et Incorp. :	(7 123 212)	(12 137 741)
---	--------------------	---------------------

* Logiciels	(4 400)	(16 449)
* Constructions	(5 492)	(1 399 462)
* Agencements & Aménagements	(83 518)	(470 579)
* Installations Techniques	(58 751)	(61 060)
* Matériel Industriel	(166 555)	(1 601 999)
* Outillages Industriels	(625 260)	(7 692 930)
* Matériel de Bureau	(70 369)	(173 952)
* Matériel de Transport	(144 507)	(246 861)

* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	(49 591)	(217 963)
* Matériel Informatique	(25 107)	(53 877)
* Autres Immobilisations	(5 360 455)	(7 584 614)
* Equipements -Climatisation-	0	(4 550)
* Constructions en Cours	24 302	945 503
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	(235 058)	6 879 384
* Charges à Répartir	(318 450)	(438 333)

Note VI.2. Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations corporelles :	58 000	17 200
---	---------------	---------------

* Cession de Matériel Industriel	58 000	17 200
----------------------------------	--------	--------

Note VI.3. Décaissements affectés à l'acquisition d'Immobilisations Financières :	(637 588)	(157 995)
--	------------------	------------------

* Dépôts et Cautionnements	0	(11 400)
* Avance / Consommation Electricité	0	(119)
* Avance / Consommation Gaz	0	(34 801)
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	0	(108 414)
* Titres de Participation	(637 588)	(3 260)

Note VI.4. Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations financières :	349 150	187 627
---	----------------	----------------

* Dépôts et Cautionnements	5 110	0
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	210 000	0
* Fonds de Garantie BH	134 040	187 627

Note VI.5. Encaissements provenant des Emprunts Bancaires :	2 140 654	18 000 541
--	------------------	-------------------

* Emprunt ATB	0	305 893
* Emprunt STB	0	3 472 274
* Emprunt BH	0	12 111 659
* Emprunt BNA	0	300 000
* Emprunt UIB	0	403 182
* Emprunt Attijari	0	342 592
* Emprunt BTK	0	512 000
* Articles constatés	2 140 654	552 941

Note VI.6. Encaissements provenant des Emprunts Leasing :	0	217 964
--	----------	----------------

* Emprunt - ATTIJARI Leasing	0	217 963
* Emprunt - HANNIBAL	0	1

Note VI.7. Remboursements des emprunts bancaires	(5 410 449)	(5 950 933)
* Emprunt - BH	(828 524)	(683 984)
* Emprunt - STB	(197 251)	(73 150)
* Emprunt - BTK	(689 641)	(763 122)
* Emprunt ATB	(112 318)	(56 159)
* Emprunt BT	(130 000)	(260 000)
* Emprunt BNA	(187 500)	(102 083)
* Emprunt UIB	(1 496 761)	(408 208)
* Emprunt Attijari	(726 944)	(614 420)
* Articles constatés	(2 696 381)	(2 138 083)
* Intérêts Courus	1 654 871	(851 724)
Note VI.8. Remboursements des emprunts Leasing :	(686 361)	(235 678)
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	(46 662)	(15 501)
* Emprunt - ATL Leasing	(265 334)	(47 888)
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	(238 693)	(50 257)
* Emprunt - ZITOUNA Ijara	(127 166)	(114 234)
* Emprunt - HANNIBAL LEASE	(8 505)	(7 797)
Note VI.9. Acquisitions des titres de placement :	(725)	(309)
* MAC Actions FIDELITY	(416)	
* MAXULA Actions SICAV	(309)	(309)
* Billet de trésorerie SOMOCER		
Note VI.10 Cessions des titres de placement :	(528)	0
* MAXULA Actions SICAV	(528)	0
Note VI.11 Blocages de Fonds et Financements :	(105 483 793)	(75 869 912)
* Blocage de Fonds	(18 991 271)	(13 420 910)
* Crédits de Gestion	(86 492 521)	(62 449 003)
Note VI.12. Déblocages de Fonds et Financements :	108 615 719	79 712 567
* Déblocage de Fonds	19 244 707	14 396 833
* Crédits de Gestion	89 371 012	65 315 735
Note VI.13. Trésorerie à la clôture de l'exercice :	(8 706 079)	(5 712 724)
* Banques	(8 706 158)	(5 713 038)
* Caisse	79	314)

VII. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES :

VII.1. Ventes – Clients

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	4 302 976	2 497 888
* Société ABC	401 819	609 130
*AQUABAINS	0	196 219
	4 704 795	3 303 236

VII.2. Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	854 994	4 144 885
* Société ABC	276 296	35 784
* Société SOMOCER	521 539	301 016
* SMC	91 921	128 076
*AQUABAINS	0	1 354 950
	1 744 750	5 964 712

VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOPPEC INVEST	148 107	
AB-CORPORATION	6 332 899	
SOMOSAN	744 341	
SOMOCER	150 000	
ABC GROS	15 000	
TOTAL	7 390 347	

VIII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

VIII.1. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises	Associés	Observation
				Liées		
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	731 339	731 339				Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval						
-Autres garanties	245 008	245 008				Fond de garantie au profit de STB, UNIFACTOR et B.H
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	2 050 000	2 050 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	7 110 000	7 110 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les terrains l'objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204 , 26255, et en 1 er rang sur le RI 28 530 et les T.F 134304 et 135029.
	7 000 000	7 000 000	0	0	0	BH: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les Terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204, 26255, et en 1 er rang sur le TF 28 530et les T.F 134304,134305 et 135029.
	10 580 000	10 580 000	0	0	0	STB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168,24169, 29204, 28530 et de 1 er rang sur le TF 26255 et TF 134304,134305 et 135029
	5 400 000	5 400 000	0	0	0	BTK: contrat de crédits à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (T.F) 24167, 24168, 29204.
	1 950 000	1 950 000	0	0	0	BTK: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168, 14169,26255 et 24170.

	1 040 000	1 040 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI): 24167, 24168, 24169, 26255 et TF 134304 et 135029
	2 000 000	2 000 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres Réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang et en pari passu avec STB et ATB sur le RI : 26255 et de 1 er rang sur les TF 135029 et en rang utile sur le TF 134304
	1 910 000	1 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169 et 26255
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204 , et de 1 er rang et en pari passu avec STB et BNA sur le RI : 26255 et sur TF 134304
	1 300 000	1 300 000	0	0	0	BT: contrat moyen terme :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI: 24167, 24168, 29204 24170,et 26255 et TF 134304
	2 520 000	2 520 000	0	0	0	BT: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 29204 et TF 134305
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	UIB CREDIT MOYEN TERME :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	ATTIJARI BANK: contrat de crédit de gestion :hypothéquée en rang utile sur les terrains objet des TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et 26255.
	3 500 000	3 500 000	0	0	0	ATTIJARI BANK: contrat de crédit à M.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et 26255.
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à LT: hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204,26530,28530 et TF 134305
	5 000 000	5 000 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit à Lt: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à LT: hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204, 26530,28530 et TF 134305,135029 et 134304.
	35 000 000	35 000 000	0	0	0	STB: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des réquisitions (R.I) 34053,24168,29204,26255,28530,135029 et TF 134304,134305,135029.
	700 000	700 000	0	0	0	

						BNA: contrat de crédit à LT :hypothèque en rang utile sur TF 135029,134305 et RI 34053,24168,29204,et 26255
- Nantissements	1 100 000	1 100 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	7 110 000	7 110 000	0	0	0	UIB: contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	14 500 000	14 500 000	0	0	0	BH: contrats de crédit à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels à acquérir
	7 350 000	7 350 000	0	0	0	BTK: contrats de crédits à L.T et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000
	3 740 000	3 740 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 075 000 et en pari passu sur matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	4 910 000	4 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 634 000 et en pari passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000
	45 580 000	45 580 000	0	0	0	STB: crédit à moyen terme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel.
	8 000 000	8 000 000	0	0	0	UIB: crédit à moyen terme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et en 1er rang au matériel à acquérir.
	3 820 000	3 820 000	0	0	0	BT: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en 1er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 1 300 000
	6 500 000	6 500 000	0	0	0	ATTIJARI BANK: contrat de crédit à MT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels.
	1 950 000	1 950 000				NAIB BANK: contrat de crédit de gestion hypothèque en 1 er rang sur RI:35793
c) effet escomptés et non échus	11 573 601	10 046 601	0	1 527 000	0	Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
Avance sur créance	965 839	965 839				
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	221 635 787	220 108 787	0	1 527 000	0	

2. Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	0					
-Aval	0					
-Autres garanties	0					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	0					
- nantissements	1 100 000			1 100 000		Nantissement de 550 000 actions détenues
c) effet escomptés et non échus	0					par la société AB corporation dans la capital dela société SOMOCER
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	1 100 000			1 100 000		
3. Engagements réciproque						
* emprunt obtenu non encore encaissé	0					
* Crédit consenti non encore versé	0					
*opération de portage	0					
*crédit documentaire	0					
*commande d'immobilisation	0					
*commande de longue durée	0					
*contact avec le personnel	0					

Total	0					
Dettes garanties par des suretés						

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés			Provision	
			en garantie			
* Emprunt obligatoire	0	0			0	
* Emprunt d'investissement	68 450 000	90 439 739			0	
* Emprunt courant de gestion	34 060 000				0	
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)		0			0	

VIII.2. Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
WIFAK	215602	659 946	44 776
ATL	646112	58 070	331
ATL	650772	60 070	353
TIJARI	594122	50 149	644
HANNIBAL	489561	35 239	0
ATL	681422	99 127	2 611
TIJARI	631862	61 000	2 615
TIJARI	631922	92 999	3 982
ATL	704523	357 681	29 803
ATL	704723	161 142	8 888
ATL	693282	57 401	2 173
IJARA	1831000009	61 001	675
ATL	724912	61 001	0
ATL	729963	140 238	15 000
ATL	736413	235 000	31 619
ATL	736982	24 001	124
IJARA	1904456960	117 132	2 570
ATL	731753	106 070	7 534
IJARA	2025100117	49 620	5 674
IJARA	2028700030	34 491	4 176
IJARA	2031500052	39 992	5 118
IJARA	2032300061	45 591	5 835
IJARA	2032300022	45 590	5 835
IJARA	2024000105	79 501	8 568
IJARA	2100800055	52 141	7 420
IJARA	2107500052	48 591	7 641
IJARA	2108300063	66 778	10 501
IJARA	2132100011	50 454	11 271
IJARA	2120400006	49 591	9 377
Total			235 113

VIII.3. Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BH	2 500 000	50 115
BH	2 500 000	17 970
BH	2 500 000	8 408
BH	2 500 000	0
BNA	1 100 000	113 424
BNA	400 000	39 483
BN	300 000	32 441
BNA	200 000	23 634
BTK	1 500 000	0
BTK	2 700 000	0
ATB	3 000 000	1 012 908
UIB	3 000 000	215 635
B H	2 500 000	368 008
B H	2 500 000	17 862
B H	2 500 000	6 586
B H	2 500 000	786
UIB	5 000 000	776 947
BH	2 500 000	622 234
BH	2 500 000	14 805
BH	2 500 000	7 217
BH	2 500 000	0
BTK	250 000	0
BTK	216 000	0
BTK	120 000	0
BNA	700 000	95 151
STB	35 103 000	1 399 379
STB	977 547	321 509
BTK	329 000	5 373
BTK	183 000	2 989
ATJ	3 343 481	134 905
BH	3 800 000	708 265
BH	3 800 000	1 865
BH	7 000 000	3 069 423
BH	7 000 000	0
BNA	300 000	57 912
ATB	305 893	124 768
STB	3 344 827	1 210 110
STB	127 447	49 414
Total	114 100 196	10 509 526

IX. TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION :

La classification des produits et des charges de l'exercice 2022 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit :

Charges par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		79%	17%	1%	3%
Achats Consommés	29 383 216	23 212 740	4 995 147	293 832	881 496
Autres Charges d'Exploitation	9 389 467	7 417 679	1 596 209	93 895	281 684
Frais de Personnel	12 209 831	9 645 767	2 075 671	122 098	366 295
Impôts et Taxes	126 799	100 171	21 556	1 268	3 804
Dotations Aux Amort. Et Provisions nettes des reprises	7 164 822	5 660 210	1 218 020	71 648	214 945
Charges Financières	6 464 277	5 106 779	1 098 927	64 643	193 928
TOTAL	64 738 413	51 143 346	11 005 530	647 384	1 942 152

X. LES IMMOBILISATIONS ACQUISES EN LEASING :

Contrat IJARA 2120400006:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	9 045	4 349	13 395
2024	10 300	3 101	13 401
2025	11 715	1 680	13 395
2026	6 362	247	6 609
Total	37 422	9 377	46 799

Contrat N° 215602 MAGASIN 3 ICEBERG:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	253 675	37 904	291 580
2024	187 515	6 871	194 387
Total	441 191	44 776	485 966

Contrat N° 646112 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	8 796	331	9 127
Total	8 796	331	9 127

Contrat N° 650772 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	9 384	353	9 738
Total	9 384	353	9 738

Contrat N° 594122 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	12 751	644	13 395
Total	12 751	644	13 395

Contrat N° 489561 SR PLATEAU TUNICOM:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	2 261	0	2 261
Total	2 261	0	2 261

Contrat N° 681422 PASSAT:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	22 948	2 532	25 480
2024	6 292	78	6 370
Total	29 240	2 611	31 850

Contrat N° 631862 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	16 229	2 280	18 509
2024	10 462	335	10 797
Total	26 692	2 615	29 306

Contrat N° 693282 UNITE D'OSMOSE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	16 571	2 059	18 630
2024	6 096	114	6 210
Total	22 667	2 173	24 840

Contrat N° 704523 COMPRESSEUR SECHEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	92 377	22 327	114 703
2024	107 227	7 477	114 703
Total	199 603	29 803	229 407

Contrat N° 704723 AUDI A5:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	41 395	7 513	48 908
2024	31 231	1 375	32 606
Total	72 626	8 888	81 514

Contrat N° 631922 COMPRESSEUR AIR ELECTRIQUE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	24 717	3 472	28 189
2024	15 934	510	16 444
Total	40 651	3 982	44 633

Contrat IJARA N°1831000009 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	12 615	675	13 290
Total	12 615	675	13 290

Contrat N°724912 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	2 607	0	2 607
Total	2 607	0	2 607

Contrat N°729963 FOURNITURE ET POSE DE TRANSFO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	30 291	9 731	40 022
2024	35 160	4 862	40 022
2025	16 269	407	16 676
Total	81 720	15 000	96 720

Contrat N°736413 GROUPE ELECTROGENE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	59 089	19 959	79 048
2024	68 588	10 460	79 048
2025	38 324	1 200	39 524
Total	166 002	31 619	197 621

Contrat N°736982 DEUX BALAYEUSE MODELE 52 WAVE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	4 952	124	5 076
Total	4 952	124	5 076

Contrat N°1904456960 KIA SPORTAGE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	28 463	2 494	30 957
2024	5 085	76	5 162
Total	33 548	2 570	36 118

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	39 317	6 562	45 879
2024	25 792	971	26 763
Total	65 108	7 534	72 642

Contrat N°2025100117 DFM S50:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	10 080	3 322	13 403
2024	11 472	1 931	13 403
2025	8 517	420	8 937
Total	30 069	5 674	35 742

Contrat N°2028700030 DOBLO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	6 932	2 385	9 316
2024	7 889	1 428	9 316
2025	6 625	364	6 989
Total	21 445	4 176	25 622

Contrat N°2031500052 i20:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	7 951	2 851	10 802
2024	9 049	1 753	10 802
2025	8 489	514	9 004
Total	25 489	5 118	30 607

Contrat N° 2032300061 Chariot élévateur :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	9 064	3 250	12 314
2024	10 315	1 999	12 314
2025	9 678	586	10 264
Total	29 057	5 835	34 892

Contrat N° 2032300022 Chariot élévateur :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	9 064	3 250	12 314
2024	10 315	1 999	12 314
2025	9 678	586	10 264
Total	29 057	5 835	34 892

Contrat N° 2024000105 Hunday H350 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	16 326	5 148	21 474
2024	18 579	2 894	21 474
2025	12 002	526	12 528
Total	46 907	8 568	55 476

Contrat N° 20100800055 Honda:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	10 146	3 938	14 083
2024	11 546	2 538	14 084
2025	13 141	944	14 084
Total	34 832	7 420	42 252

Contrat N° 2108300063 camion Dong Feng:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	12 717	5 320	18 037
2024	14 472	3 565	18 037
2025	16 470	1 567	18 037
2026	2 959	48	3 007
Total	46 617	10 501	57 118

Contrat N° 2107500052 chariot :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	9 253	3 871	13 125
2024	10 530	2 594	13 125
2025	11 984	1 141	13 125
2026	2 153	35	2 188
Total	33 921	7 641	41 562

Contrat N° 2132100011 i 20 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2023	8 815	4 813	13 628
2024	10 031	3 597	13 628
2025	11 416	2 212	13 628
2026	10 710	649	11 358
Total	40 972	11 271	52 242

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2022

<i>Désignations</i>	Valeur comptable brute					Amortissements				Valeur comptable nette 31-12-2022
	31/12/2021	Acquisition 2022	Reclassements 2022	Cession 2022	31/12/2022	31/12/2021	Dotation 2022	Reclassements/Cessions 2022	31/12/2022	
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<u>286 273</u>	<u>4 400</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>290 673</u>	<u>258 634</u>	<u>16 644</u>	<u>0</u>	<u>275 278</u>	<u>15 395</u>
Logiciels	284 733	4 400	0	0	289 133	257 094	16 444	0	273 738	15 395
Marques et brevets	1 540	0	0	0	1 540	1 540	0	0	1 540	0
<i>Immobilisations corporelles</i>	<u>133 636 942</u>	<u>789 570</u>	<u>5 915 878</u>	<u>106 025</u>	<u>140 236 365</u>	<u>43 176 031</u>	<u>6 308 960</u>	<u>76 683</u>	<u>49 408 308</u>	<u>91 058 335</u>
Terrains	8 014 484	0	0	0	8 014 484	0	0	0	0	8 014 484
Constructions	19 903 769	0	5 492	0	19 909 261	6 792 881	931 260	0	7 724 141	12 185 120
Constructions à statut juridique particulier	1 333 835	0	0	0	1 333 835	368 991	66 692	0	435 683	898 152
Agencements et aménagements	4 020 997	64 709	18 810	0	4 104 515	1 520 767	216 094	0	1 736 861	2 367 655
Installations techniques	4 112 770	47 098	11 653	0	4 171 521	2 069 053	127 882	0	2 196 935	1 974 586
Matériel industriel	55 973 460	67 400	99 156	0	56 140 015	21 047 953	2 081 217	0	23 129 170	33 010 846
Matériels industriels à statut juridique particulier	730 279	0	0	0	730 279	231 802	30 440	0	262 242	468 037
Outillage industriels	21 879 875	264 437	360 823	0	22 505 135	4 168 410	1 413 500	0	5 581 910	16 923 226
Matériel de bureaux	924 577	70 369	0	0	994 946	425 399	83 393	0	508 792	486 154
Matériel de transport	4 860 161	1 043	143 464	106 025	4 898 643	3 096 466	232 010	76 683	3 251 793	1 646 850
Matériel de transport à SJP	3 132 667	49 591	0	0	3 182 258	2 413 753	284 186	0	2 697 939	484 319
Matériel informatiques	559 055	23 227	1 880	0	584 162	499 869	36 491	0	536 360	47 802
Autres immobilisations	8 024 459	201 697	5 274 600	0	13 500 756	415 990	798 095	0	1 214 085	12 286 671
Equipements de climatisation	166 554	0	0	0	166 554	124 697	7 700	0	132 397	34 157
<i>Immobilisation en cours</i>	<u>135 365</u>	<u>6 010 792</u>	<u>-5 915 878</u>	<u>0</u>	<u>230 279</u>	<u>0</u>			<u>0</u>	<u>230 279</u>
<i>Charges à répartir</i>	<u>2 941 436</u>	<u>318 450</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 259 886</u>	<u>2 507 070</u>	<u>239 218</u>	<u>0</u>	<u>2 746 289</u>	<u>513 597</u>
Total	137 000 016	7 123 212	32 640 687	106 025	144 017 203	45 941 735	6 564 822	76 683	52 429 875	91 587 328

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS	31/12/2022	31/12/2021	CHARGES	31/12/2022	31/12/2021	SOLDE	31/12/2022	31/12/2021
Revenus et autres produits d'exploitation	58 160 637	63 303 818	Déstockage de production	3 709 304	(7 088 633)			
Production immobilisée	0							
Total	58 160 637	63 303 818				Production	54 451 334	70 392 450
Production	54 451 334	70 392 450	Achats consommés	29 383 216	36 133 110	Marge sur coût matière	25 068 118	34 259 340
Marge sur coût matière	25 068 118	34 259 340	Autres charges externes	9 102 348	7 458 893			
Autres produits d'exploitation	162 000	443 857						
Total	25 230 118	34 703 197	Total	9 102 348	7 458 893	Valeur Ajoutée Brute	16 127 770	27 244 304
Valeur Ajoutée Brute	16 127 770	27 244 304						
			Impôts et taxes	287 119	287 119			
			Charges de personnel	12 209 831	13 300 292			
Quotes-parts des subv d'investissement	72 544	72 544						
Total	16 200 314	27 316 848	Total	13 587 412	13 587 412	Excédent brut d'exploitation	3 703 364	13 729 436
Excédent brut d'exploitation	3 703 364	13 729 436	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires		60 197	Autres charges ordinaires	24 581	365 387			
Produits financiers	33 706	88 056	Charges financières	6 464 277	4 795 564			
Quotes-parts des subv d'investissement	102 383		Dotations aux amortissements et aux provisions	7 164 822	8 784 254			
			Impôt sur le résultat ordinaire	126 799	127 378			
Total	3 839 452	13 877 690	Total	13 780 480	14 072 582	Résultat net de l'exercice	(9 941 027)	(194 892)
Résultat des activités ordinaires	(9 941 027)	(194 892)						
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables					
Total	(9 941 027)	(194 892)	Total	-9 941 027	(194 892)	Résultat net après modifications comptables	(9 941 027)	(194 892)

TROISIEME CHAPITRE
Assemblée Générale ordinaire

I. Ordre du jour de l'A.G.O :

Les actionnaires de la société SANIMED sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 06 Juillet 2023 à partir de 09h à L'Hôtel Elmouradi Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,
2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022,
6. Affectation du résultat,
7. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d' Administration,
8. Quitus aux administrateurs,
9. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022
10. Renouvellement / nomination du mandat des co-commissaires aux comptes
11. Questions diverses,
12. Pouvoir pour formalités.

II. Projet de résolutions à soumettre à l'A.G.O :

Projet de la 1ière résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 2ième résolution :

Après lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 3ième résolution :

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2022 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2022 un résultat net déficitaire s'élevant à – dinars.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 4ième résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de l'exercice 2022 sur le compte résultat reporté.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 5ième résolution :

Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales

L'Assemblée Générale, prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du conseil d'administration dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de directoire ou de conseil de surveillance et ce en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 6ième résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 7ième résolution :

L'Assemblée Générale fixe dinars, le montant brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale donne pouvoir au conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2022 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 8ième résolution :

Après avoir constaté l'expiration du mandat des co-commissaires aux comptes, la société KBH Audit et le cabinet CRG Audit, l'assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler/nommer le mandat du :

-1 La société

-2 La société

Et, ce pour une période de trois années 2023-2024-2025 prenant fin à l'issue de L'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 9ième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée

QUATRIEME CHAPITRE
Document d'information

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions du règlement portant sur l'appel public à l'épargne, nous vous soumettons le présent document d'information relatif à l'assemblée Générale Ordinaire.

Nous vous informons que les avis de convocation aux présentes Assemblées ont été publiés au Journal Officiel de la République Tunisienne N°70 du juin 2023 et dans le registre national des entreprises du 8 juin 2023 sous le numéro 20231256799 Et ce, dans les conditions et les délais prescrits par la réglementation en vigueur et les statuts.

Les rapports d'activité et des commissaires aux comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant les délais légaux.

Les autorités du marché financier ont été informées conformément à la réglementation en vigueur.

I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE :

La société a pour objet la fabrication des matériaux de construction et principalement les articles sanitaires de tous genres ainsi que toutes opérations commerciales, financières, industrielles, immobilières ou mobilières se rattachant à l'objet social ou pouvant en favoriser son développement, et toutes autres opérations permettant directement ou indirectement à la réalisation de l'objectif de la société ou à son élargissement et son développement.

Dénomination sociale	« SANIMED »
Date de constitution	27 –AVRIL- 1998
Forme juridique	Société Anonyme
Registre de commerce n°	B149791998
Siège social	Rte de Gremda km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax Tunisie
Tél :	74 658 777
Fax	74 658 822
Marché de la cote	Marché Principal
Code Tunisie clearing(AA)	TN0007730013.
Code Tunisie clearing(NS)	TN0007730021.

II. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLEE :

Le Conseil d'Administration se compose au 31 décembre 2022 comme suit :

<u>N°</u>	<u>Administrateur</u>	<u>Nombre de siège</u>	<u>Mandat</u>
1	Mr Lotfi ABDENNADHER	Président	2021-2023
2	Mme Saba Abdennadher	lui-même	2021-2023
3	La Société AB Corporation	1 siège	2021-2023
4	La Société AB Corporation	1 siège	2021-2023
5	La Société AGRIMED	1 siège	2021-2023
6	L' A.T.D SICAR	1 siège	2021-2023
7	L' A.T.D SICAR	1 siège	2021-2023
8	La Société Maxula Gestion	1 siège	2021-2023
9	Mr Habib Gouider	1 siège	2021-2023
10	Mr Hédi ben Chérif	1 siège	2021-2023
11	Mr Abdelwaheb Bellaj	1 siège	2021-2023
12	Mr Fathi Ben Moussa	1 siège	2021-2023

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

III. COMMISSARIAT AUX COMPTES :

Le commissariat aux comptes se compose au 31 décembre 2022 comme suit :

▪ **La société CRG Audit membre de l'OECT**

42, avenue Habib Bourguiba - Bloc c 5ème étage aptn°5 3000 SFAX
Tél : 74 297 709/719
Fax : 74 297 729

Représentée par sa gérante Mme Chiraz Ghorbel et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2020 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

▪ **La société KBH Audit & Conseil membre de l'OECT**

Rue Abou Alhassan Lakhmi, immeuble de la Perla II, B53
Sfax El Jadida
Tél : 74 401 252
Fax : 74 401 253
Email : info@kbh-tunisia.com
Représentée par son associé Mr Nizar Barkia.

Et nommée Co-commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2020 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

IV. PERSONNES INTERESSEES DANS CERTAINS POINTS DE L'ORDRE DU JOUR :

D'après les informations disponibles et selon l'ordre du jour fixé par le conseil d'administration, nous n'avons pas relevé de données dans ce sens.

V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CAPITAL SOCIAL ET AUX DROITS DE VOTE :

▪ Nombre de titres comportant droit de vote

Le capital social de SANIMED s'élève, au 31 décembre 2022, à 16 554 000 dinars divisé en 12 400 000 actions de 1,335 dinar de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote.

▪ Actionnaires détenant plus que 5% du capital

Nous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus de 5 % du capital social et des droits de vote au 31/12/2022. Nous précisons que le capital social s'élève à 16 554 000 DT, divisé en 12 400 000 actions de (1,335 dinar) de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote :

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% de capital et des droits de vote
Société Ab-Corporation	Tunisienne	6 238 940	8 328 985	50,31%
Sotemail	Tunisienne	1 451 569	1 937 845	11,71%
Société ATD SICAR	Tunisienne	1 690 849	2 257 283	13,64%
Lotfi ABDENNADHER	Tunisienne	1 020 000	1 361 700	8,23%
Total		12 400 000	16 554 000	100,00%